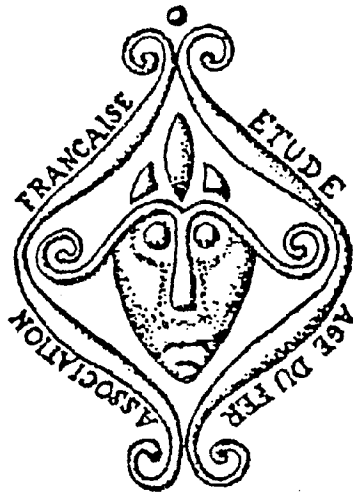


ASSOCIATION FRANÇAISE

POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER



Bulletin intérieur n°9

1991

Une nécropole aristocratique de la fin de la période de La Tène à Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" (Aisne).

ERA n°12 du CRA-CNRS par P. PION.

Le sauvetage sur gravière effectué durant l'été 1990 par l'ERA n°12 du CRA-CNRS sur le site de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" a mis à jour les vestiges d'un habitat rural occupé de la fin du La Tène III au début du 2^d s. ap. J.C. et ceux d'une petite nécropole à incinération du LT D1. Seule cette dernière sera présentée succinctement ici.

Cette nécropole comporte six tombes à incinération en fosse du début du La Tène III (La Tène D1) réparties sur une surface de 150 m², à l'est du site. Trois d'entre elles étaient entourées de trous de poteaux dessinant le plan carré de superstructures en bois (fig.1).

L'exploration fine de toute la surface environnant ce petit groupe de tombes permet d'assurer que ce dernier n'avait pas d'extension vers le nord, l'ouest et le sud. On ne peut en revanche assurer que le plan de la nécropole, telle qu'elle se présente, est complet; car le cimetière peut s'étendre vers l'est, sous un chemin et un bois qui marquent la limite de décapage de la gravière.

1- Description et inventaire des tombes.

Structure 2 :

Incinération : individu adulte, 318 g d'os dont squelette céphalique = 32,4 % et os longs = 32,8 %.

Forme de la fosse : trapézoïdale, Longueur = 2,20 m, largeur max. = 1,70 m, profondeur par rapport au niveau de décapage = 0,20 m, orientée nord-sud.

Contenu : au moins 4 fibules en fer brisées et dispersées parmi les os incinérés, 14 récipients en céramique, dont 2 incomplets, 2 bassins en tôle de bronze, 4 seaux en bois cerclés de rubans en bronze (2 attaches d'anse en forme de tête de griffon et trois appliques carrées décorées d'accolades au repoussé), 1 tête de hache en fer à emmanchement transversal, des os de porc, dont la tête.

Organisation interne : 16 récipients sur 20 étaient concentrés dans la moitié sud de la fosse, avec les os incinérés déposés en tas dans le coin sud-est ; les 2 récipients incomplets se trouvaient dans la moitié nord, de même que l'offrande animale et la hache.

Monument : presque carré = 4,50 x 4 m, matérialisé par 8 trous de poteaux d'une profondeur de 0,35 à 0,40 m par rapport au niveau de décapage et d'un diamètre de 0,70 à 1,10 m.

Structure 100 :

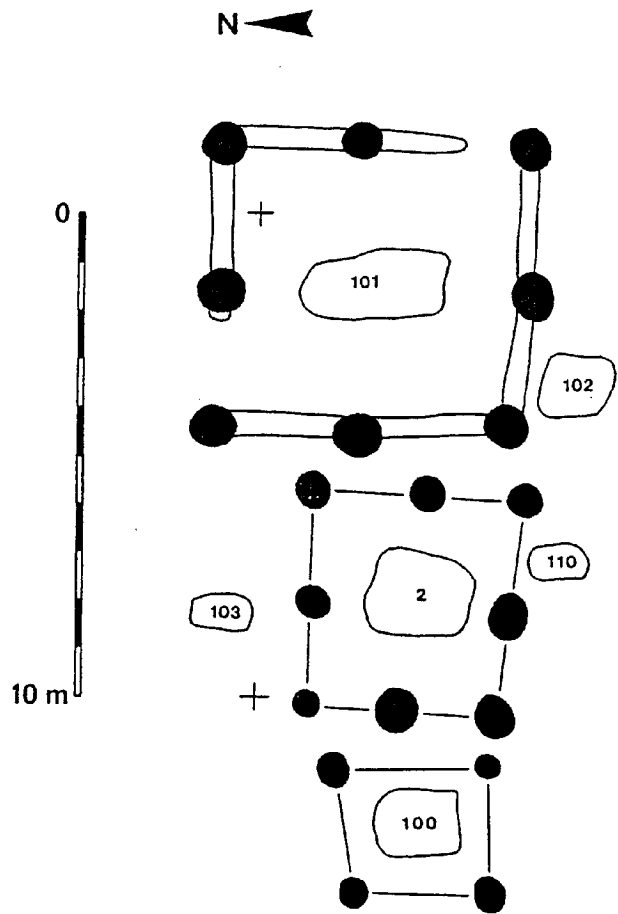
Incinération : jeune porc, 343 g d'os incinérés, dont squelette céphalique = 17,4 %, dents = 9 %, os longs = 54 %.

Forme de la fosse : rectangulaire, 1,80 x 1,30 m, profondeur par rapport au niveau de décapage = 0,30 m, orientée nord-sud.

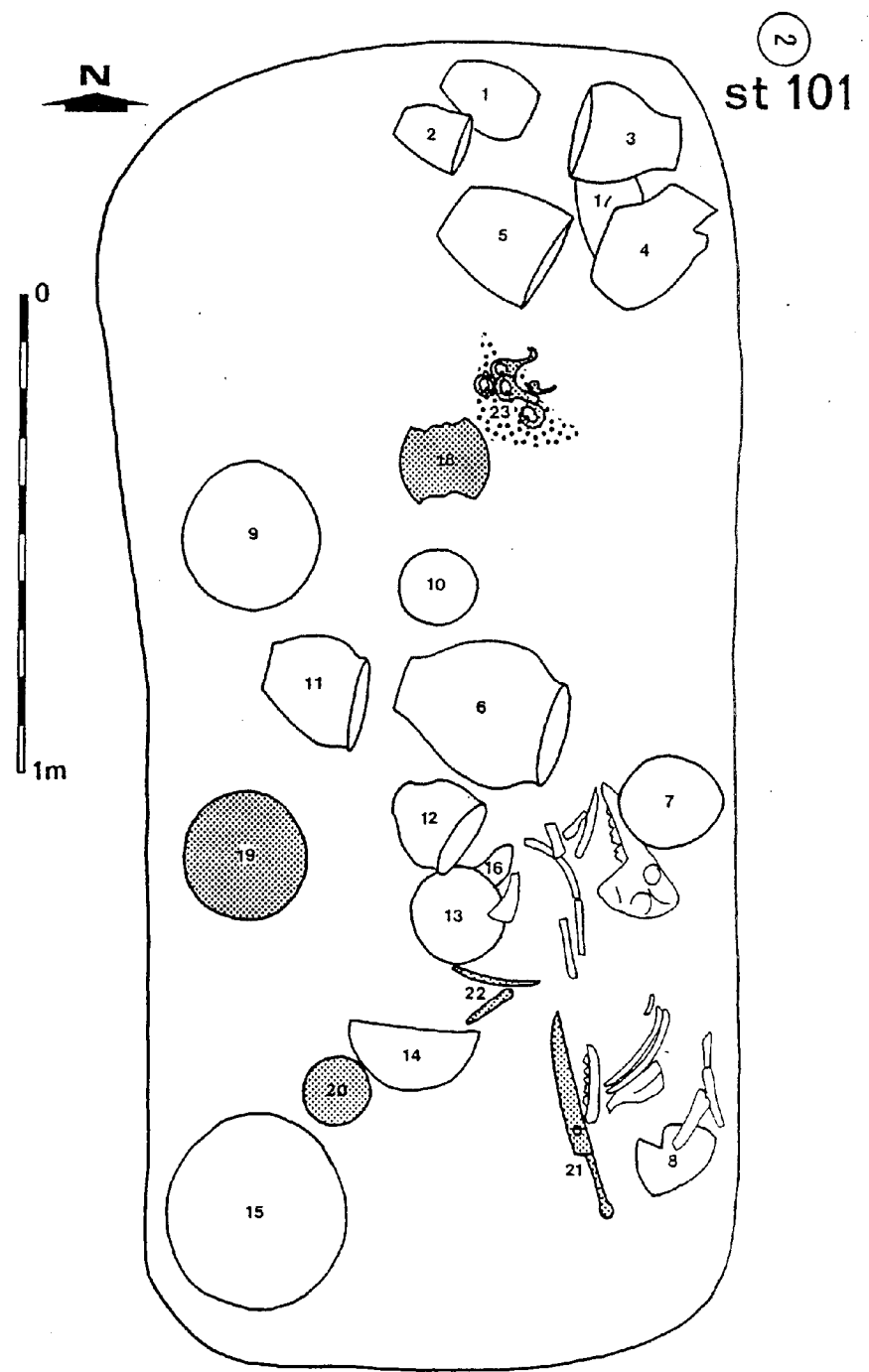
Dépôts : au moins 1 fibule en fer brisée parmi les os incinérés, 20 récipients en céramique, dont 2 incomplets et un dolium, 1 seau en bois cerclé de rubans en bronze (2 attaches d'anse en forme de tête de griffon), 1 gril en fer, 1 anneau en fer, des os d'au moins 2 porcs.

Organisation interne : la quasi totalité de l'espace était occupée, sans qu'une partition nette soit détectable.

Monument : carré, 2,70 m de côté, matérialisé par 4 trous de poteaux d'une profondeur de 0,20 à 0,30 m par rapport au niveau de décapage et d'un diamètre de 0,65 à 0,80 m.



Plan de la nécropole



2
st 101

Structure 101 :

Incinération : individu adulte, 259 g d'os, dont squelette céphalique = 0 %, os longs = 59 %, os courts = 27 % (bassin bien représenté).

Forme de la fosse : rectangulaire, 2,80 x 1,35 m, profondeur par rapport au niveau de décapage = 0,23 m, orientée nord-sud.

Dépôts : au moins 1 fibule en fer brisée et des pièces d'assemblage de char en fer parmi les os incinérés, 17 récipients en céramique, dont 3 incomplets, 2 anses en fer de seaux en bois probablement, 1 bassin en tôle de bronze, 1 couteau en fer, 2 boîtes de moyeu en fer, des os de porc, dont la tête.

Organisation interne : occupation assez lâche de l'espace ; le couteau et les vases incomplets semblent associés aux offrandes animales, tout comme la hache et les fractions de vases dans la structure 2 : les pièces de char sont, à une seule exception près, liées aux os incinérés.

Monument : carré, 6 m de côté, matérialisé par 8 trous de poteaux d'une profondeur de 0,25 à 0,45 m par rapport au niveau de décapage et d'un diamètre de 0,60 à 1,10 m, reliés par un petit fossé de 0,10 à 0,20 m de profondeur, sauf sur la moitié ouest du côté nord.

Structure 102 :

Incinération : individu adulte du sexe féminin (détermination établie d'après le sillon sous auriculaire d'un fragment de coxal droit), 389 g d'os, dont squelette céphalique = 7,8 %, os longs = 33 %, os courts = 15,3 %.

Forme de la fosse : rectangulaire, 1,45 x 1,30 m, profondeur par rapport au niveau de décapage = 0,12 m, orientée nord-sud.

Dépôts : au moins 1 fibule en fer brisée parmi les os incinérés, 4 récipients en céramique, 1 lame sur éclat en silex tertiaire, quelques os de porc.

Organisation interne : dépôt d'incinération et offrandes grossièrement alignées, bien que légèrement décalés à l'est, le long de l'axe longitudinal de la fosse.

Structure 103 :

Incinération : individu adulte, 176 g d'os, dont squelette céphalique = 30 %, os longs = 55 %.

Forme de la fosse : trapézoïdale, 1,25 x 0,90 m, profondeur par rapport au niveau de décapage = 0,15 m, orientée nord-sud.

Dépôts : au moins 1 fibule en fer brisée parmi les os incinérés, 7 récipients en céramique, 1 paire de forces en fer, quelques os de porc.

Organisation interne : les vases étaient concentrés dans la moitié ouest et dans le 2/3 nord de la fosse ; le dépôt d'incinération étaient dans le quart sud-est, la paire de forces posée dessus, et les offrandes animales dans le quart nord-est.

Structure 110 :

Incinération : individu adulte, 314,5 g d'os, dont squelette céphalique = 33,3 %, os longs = 45,1 %.

Forme de la fosse : rectangulaire, 1,35 x 0,70 m, profondeur par rapport au niveau de décapage = 0,32 m, orientée nord-sud.

Dépôts : 4 récipients en céramique.

Organisation interne : tout l'espace central était occupé ; le dépôt d'incinération se trouvait au centre, dans la moitié ouest.

2- L'organisation de la nécropole

Ces tombes constituent un ensemble homogène. Elles sont très proches les unes des autres et présentent toutes la même orientation. Les trois monuments, eux aussi orientés de la même façon, ont leur paroi sud disposée sur une même ligne est-ouest.

Les trois autres tombes, elles aussi, semblent liées à ces sépulcres plus monumentaux : la structure 102 est située tout près de la paroi sud du monument de la structure 101, la structure 104 présente la même relation avec le monument de la structure 2, à laquelle pourrait être liée également la structure 103, très proche de sa paroi nord.

L'homogénéité se manifeste aussi dans le rite funéraire. Toutes les fosses contenaient une incinération avec un seul individu par dépôt. Malgré la cocasserie d'une telle idée, on ne peut voir dans la structure 100 la tombe d'un porc auquel auraient été réservées les pratiques d'un humain ; nous avons plus probablement affaire ici à un substitut symbolique pour cénotaphe. Hormis ce cas particulier, on constate que le défunt est un adulte dans tous les cas. L'absence de charbon de bois suppose que les os ont été lavés après avoir été prélevés dans le bûcher ; leur compacité implique qu'ils étaient enfermés dans un récipient en matière périssable.

L'homogénéité s'exprime enfin dans le mobilier. La céramique, souvent tournée, appartient au La Tène III débutant ou La Tène D1 et se compare étroitement avec les ensembles déjà connus au nord de la Champagne. Les fibules en orbalète qui apparaissent au La Tène IIb ou La Tène C2 permettent de proposer une datation dans une première subdivision de cette étape correspondant au La Tène D1a de Miron, c'est-à-dire dans le dernier quart du 2e siècle avant notre ère.

3- Esquisse d'analyse

Dans ce petit ensemble, la taille, la complexité des structures, la quantité et la qualité de leur contenu se révèlent étroitement corrélés. On peut en déduire une volonté délibérée de marquer, à travers toutes ces variables, une gradation des statuts sociaux.

La structure 101, qui renferme les pièces d'un char ayant probablement accompagné le défunt sur le bûcher et de nombreux récipients, est aussi la plus longue et celle dont le monument est non seulement le plus spacieux, mais aussi le plus complexe (8 poteaux reliés par une tranchée).

Dans l'ordre vient ensuite la structure 2, riche en récipients, notamment en seaux cerclés et bassins en bronze, qui possède des dimensions moyennes et un monument un peu plus petit et dénué de tranchée, bien que composé lui aussi de 8 poteaux.

La structure 100, un probable cénotaphe, se classe au troisième rang ; occupée par beaucoup de vases, elle ne possède cependant qu'un seul seau cerclé de bronze. La fosse, de dimensions plus modestes que les précédentes, était surmontée par le plus petit et le plus simple des monuments.

Ces trois sépultures appartenaient vraisemblablement à l'aristocratie gauloise locale qui semble avoir eu pour coutume d'enterrer les restes incinérés de ses membres dans de petits cimetières réservés. Les tombes simples, plus pauvres et plus petites, situées à proximité immédiate des riches caveaux, renfermaient plutôt des domestiques ou des clients fidèles que des représentants de la population ordinaire.

Cette découverte est importante, non seulement par les objets prestigieux qu'elle révèle, mais surtout parce qu'elle comble une lacune chronologique et culturelle à l'ouest de la vallée de l'Aisne. Ce n'est d'autant plus crucial que le 2e siècle avant notre ère représente un moment-charnière dans l'évolution de la complexification sociale. C'est alors que semblent bien se mettre en place les premières organisations territoriales qualifiables d'étatiques en Europe non méditerranéenne. Dans ce contexte,

la nécropole de Bucy-le-Long montre probablement un groupe familial puissant, dont le chef manifeste son statut par les pièces de char, mais dont l'autorité demeure locale. Un échelon supérieur devait exister pour le détenteur du pouvoir suprême chez les *Stassianos*. On peut supposer qu'en Gaule Belgique les plus puissants affichaient dans la mort leur statut par le dépôt de luxueuses vaisselles romaines. C'est ce que suggèrent les tombes contemporaines concentrées autour de Château-Portien, chez les *Remi*, par exemple. À Bucy, nous aurions ainsi affaire à des sortes de "vassaux". Il serait du plus haut intérêt de localiser leur résidence, ce qui rajoute encore à l'intérêt de l'exploration systématique de cette micro-aire.

LES NECROPOLES LATENIENNES DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES

(Val-de-Marne)

par Luc Leconte¹

La commune de Saint-Maur-des-Fossés est située à sept kilomètres au sud-est de Paris, dans le dernier méandre de la Marne avant sa confluence avec la Seine. Des découvertes eurent lieu entre 1855 et 1972, les fouilles principales en 1887. Ces dernières furent menées par Ernest Macé, architecte, et Abel Maître, contremaître des ateliers du musée des Antiquités nationales. Elles furent, comme très souvent à l'époque, très rapides, mais les notes et croquis de Maître, puis de Macé, apportent cependant des renseignements assez précis quant aux tombes, aux défunts et au mobilier qui les accompagne. Les autres découvertes ne sont pas documentées mais leur importance est bien moindre.

La nécropole principale (n°3, 4 et 5 sur la carte) se trouve dans le quartier d'Adamville. A cinq cent mètres au nord-est (n°1) ont été découverts en 1855 des ossements humains mêlés de fer de lance. Il peut s'agir d'une nécropole comme d'un sanctuaire. Plusieurs kilomètres séparent le premier lieu d'ensevelissement d'autres où furent découverts des inhumations, soit au nord-ouest (n°7 sur la carte), soit à l'est (n°2).

L'extension de la nécropole principale n'est pas connue. Macé et Maître semblent avoir fouillé sur près de 2000 mètres carrés mais le premier signale que de nombreuses tombes furent découvertes, et détruites, par des travaux, à l'extérieur de la zone de fouille. Les fouilleurs n'ont remarqué aucun enclos; la fouille n'a pas comporté de décapage mais le substrat sableux, qui permit la découverte des sépultures, n'a semble-t-il rien livré qui se rapporta à une ou des clôtures de nécropoles.

Près de cent sépultures furent fouillées par Macé et Maître. A ce nombre il faut rajouter 6 sépultures découvertes dans le quartier de la Croix-Souris (dans une tranchée, d'autres existent sans aucun doute), 1 dans le quartier de La Varenne (on ne sait s'il s'agit d'une sépulture isolée ou non) et de très nombreuses autres qui furent détruites. Emettre un chiffre de 120 à 130 sépultures pour la nécropole principale ne paraît pas exagéré (on ne peut rien dire en ce qui concerne les autres lieux d'ensevelissement). Plus réduit est le nombre de sépultures comprenant du mobilier, entre trente et quarante.

Les sépultures sont de dimensions classiques, mesurant 2m à 2,2m de longueur pour 0,8m à 1m de largeur et 0,7m à 0,8m de profondeur. Elles sont creusées dans le substrat sableux, comblées de terre, et recouvertes et/ou entourées de pierres plates d'assez gros calibre. Ces dernières correspondent probablement à un calage de cercueil. Ce type d'aménagement est très fréquent dans la partie méridionale du bassin parisien (il existe aussi en Champagne, Suisse etc mais de façon moins systématique). Les fouilleurs ont noté que les sépultures les plus profondément creusées et les mieux aménagées étaient celles de guerriers. Les défunts

étaient placés en décubitus dorsal. Ceux qui ont fait l'objet d'observation avaient les bras étendus le long du corps.

Le mobilier se rapporte à plusieurs groupes de défunts : guerriers, femmes parées, individus seulement accompagnés de fibules ou de céramiques. 10 à 13 guerriers furent retrouvés. La plupart étaient accompagnés d'une panoplie d'armement assez complète ; épée et son système de suspension, avec pour certains, bouclier et/ou lance. L'intérêt de cet ensemble est qu'il permet de suivre l'évolution de la panoplie du guerrier, notamment le système de suspension de l'épée durant un long moment : entre le dernier tiers du IV^{ème} siècle et la moitié du II^{ème} l'ensemble des systèmes de suspension à anneaux et à chaînes sont présent, sauf les premières chaînes (à barres plates et anneaux de liaison) et celles qui correspondent au dernier tiers du III^{ème} siècle (appelées quart de tour et gourmettes).

Les femmes parées sont moins nombreuses que les guerriers, cinq. Chacune porte au bras gauche un bracelet, de fer, bronze ou lignite, et deux fibules de fer. Ce port de la parure est semblable à celui constaté en Champagne et Sénonais. Aucune riche parure (torque, bracelets décorés, anneaux de cheville) n'existe. La parure est, de plus, très usée. Cette quasi-pauvreté offre un contraste saisissant avec la masse d'armes précédemment évoquée.

D'autres individus, enfants et adultes, probablement hommes et femmes, ne portent qu'une à trois fibules de fer. Celles-ci sont semblables à celles portées par les femmes parées et évoquent la même période d'utilisation de la nécropole que les armes. Les premières fibules se rattachent aux derniers exemples à pied libre. Le reste correspond à l'ensemble des fibules de schéma la Tène II. La parure annulaire est trop peu importante pour fournir des indications chronologiques valables. Enfin un individu était accompagné de deux vases, montés à la main, de mauvaise qualité et datant du troisième siècle.

Le cas de Saint-Maur-des-Fossés est donc intéressant à plusieurs titres:

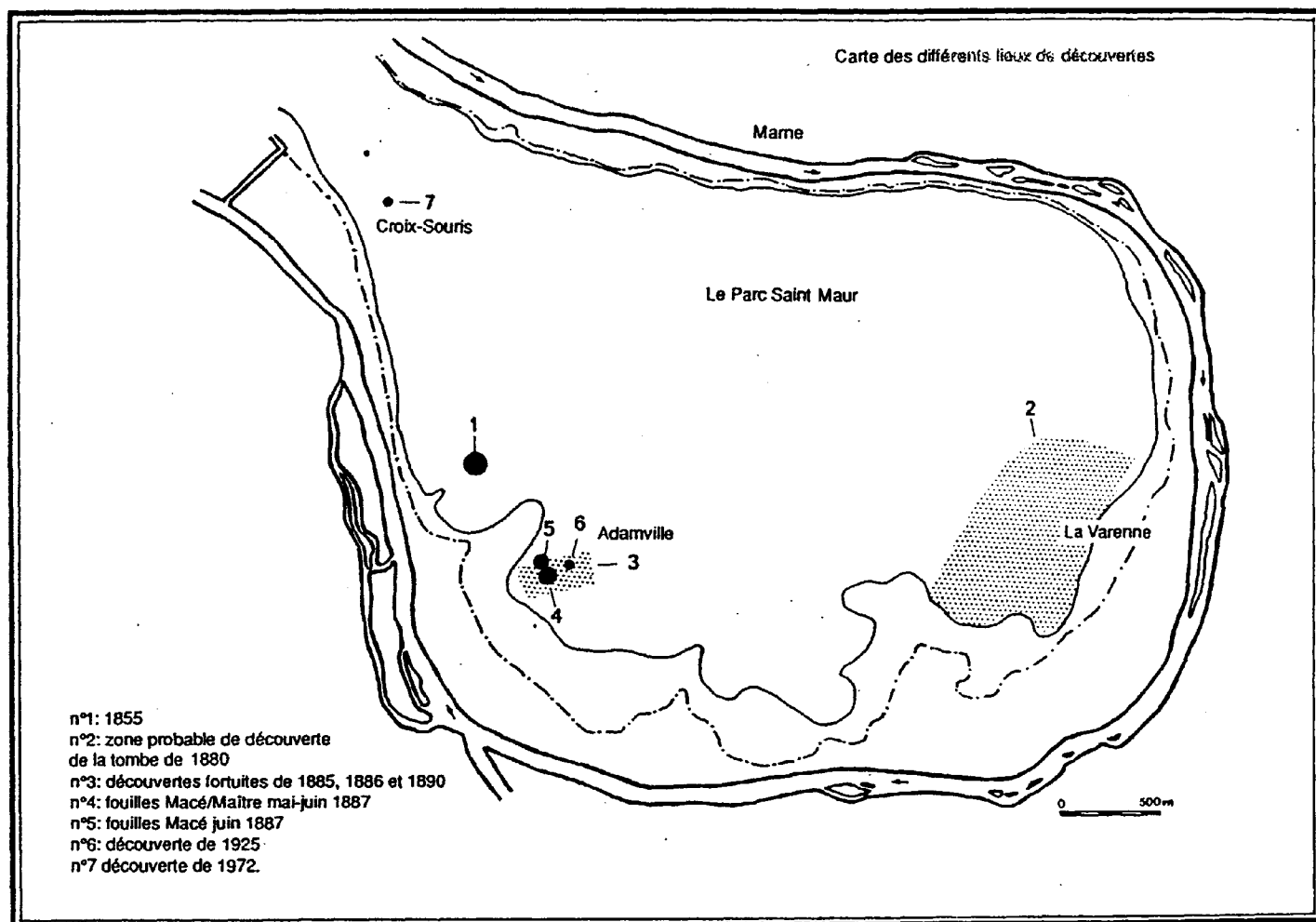
- Il s'agit d'une nécropole importante par le nombre des défunts et le mobilier (armes et fibules). Sa longue utilisation (170 à 190 ans, environ sept générations) fait d'elle un exemple assez rare, particulièrement pour l'Île de France, région mal connue pour l'ensemble de l'âge du Fer. Par contre la coupure chronologique du dernier tiers du III^{ème} siècle est fréquente, au moins en ce qui concerne les guerriers.

- L'importance du nombre des guerriers, la situation géographique de la nécropole (près du confluent Seine/Marne, à la limite de la Gaule chevelue et de la Gaule Belgique), les nombreuses comparaisons avec la partie méridionale du bassin parisien posent la question de la domination sénone sur l'Île de France (à Valenton, Val de Marne, fut notamment découverte la sépulture d'une femme portant un torque ternaire).

Enfin la nécropole de Saint-Maur-des-Fossés par ses différents caractères, inhumation exclusive et tardive, importance de l'armement, rareté de la parure, entourage et/ou

recouvrement des sépultures par des blocs de pierres, s'intègre parfaitement dans le faciès archéologique de l'Île-de-France.

1 Maîtrise soutenue en 1990 à l'Université de Paris 1, sous la direction d'Olivier Buchsenschutz.



Etude liminaire de ratés de fabrication
de potins
de l'Oppidum de "La Pierre d'Appel"
à Etival-Clairefontaine (Vosges).

Par A. DEYBER

Les fouilles archéologiques de l'Oppidum de La Pierre d'Appel à Etival-Clairefontaine (Vosges) avaient permis la mise à jour, dans les années soixante dix, d'une zone de travail du bronze située dans l'angle sud-ouest de l'enceinte.

Cette découverte faisait suite à la mise en évidence, en deux autres points du promontoire, de vestiges isolés de travail du bronze. Cinq structures avaient ainsi pu être identifiées. Cette activité avait manifestement revêtu une certaine importance dans le temps si l'on en juge par la répartition des vestiges dans les trois niveaux d'occupation de l'habitat (1).

Le dossier vient récemment d'être rouvert à l'occasion de l'analyse de vestiges de nature différente : une scorie de fondeur, 7 coulures ou gouttes de bronze fondu, 1 fragment de tôle et 4 ratés de fabrication de potins gaulois dont deux au "sanglier-enseigne" traditionnellement attribuables aux Leuci. Si l'on excepte l'analyse chimique de la monnaie coulée étudiée par S. SCHEERS (2), les résultats obtenus par fluorescence X à l'Ecole Supérieure des Mines de Saint-Etienne révèlent une haute teneur en Sn (29 à 33 %) dans la composition de 11 échantillons (3). "Ceci est en accord avec un atelier de fondeur, ce haut % Sn donnant un alliage à bas point de fusion".

En attendant les résultats définitifs, il est possible de résumer quelques acquis concernant les potins :

- Les rapports Cu/Ag et Cu/Sn ont été établis pour rechercher s'il existerait une corrélation avec Sn. Non, l'argent n'a pas été apporté par l'étain.
- Pb et Sb sont en quantité dosable.
- Le rapport Cu/Ag révèle deux classes, Ag étant en quantité dosable.

Il pourra être objecté que tout ceci ne prouve pas l'existence d'un atelier monétaire qui aurait fonctionné pendant la deuxième période d'occupation du site, à la fin de la première moitié du Ier siècle avant J.-C. (4). C'est exact si l'on considère qu'on a, pour l'heure, trouvé aucun vestige de moule à monnaie. Mais on sera plus circonspect si l'on songe qu'on a fouillé qu'1/25ème du site seulement. On se remémorera, également que ces découvertes ont été faites en association avec des instruments de mesure et de compte. L'hypothèse d'un atelier monétaire local, même temporaire, doit donc être envisagée avec le plus grand sérieux. Il serait étonnant que toutes les émissions monétaires des leuques dites "au sanglier" aient émanées d'un seul et même centre émetteur (6). Cela pourrait, ultérieurement, motiver une reprise des fouilles sur le site implanté, rappelons le, dans une région fortement minéralisée et densément peuplée à LT/D.

* Ministère de l'Education nationale de la jeunesse et des sports - D.P.E.S. - 3-5 Boulevard Pasteur 75015 PARIS.

NOTES

(1) A. DEYBER et alii, L'habitat fortifié laténien de "La Pierre d'Appel" à Etival-Clairefontaine (Vosges), dans Gallia 42, 1984, 1, p.175-216 ; M. DALAUT et A. DEYBER, Les céramiques de l'Oppidum laténien de La Pierre d'Appel à Etival-Clairefontaine (Vosges), dans Gallia, 45, 1987-1988, p.29-47.

(2) A. DEYBER et alii, 1984, op. cit, p.209-211 en particulier n. 73.

(3) Un 13ème échantillon constitué par un des quatre ratés de coulées de potins est en cours d'analyse au moment où nous écrivons ces lignes.

(4) Les 4 ratés de coulées de potins sont issus du niveau II 1 dont le terminus ante quem se situe vers 60 +/- 50 avant J.-C.

(5) A. DEYBER et alii, 1984, op.cit, p.209.

(6) L'Oppidum de Boviolles (Meuse) est jusqu'à présent le seul site où l'on ait trouvé à au moins deux reprises des monnaies en chapelet (découvertes de surface, inédites).

ACTUALITE DE FOUILLES DE L'AGE DU FER SUR LA COTE NORD DE LA BRETAGNE

Marie-Yvane DAIRE

(U.P.R. 403 du C.N.R.S., Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Rennes I)

L'atelier de bouilleur de sel de Landrellec en Pleumeur-Bodou (Côtes d'Armor)

Au mois de mai 1990, une fouille de sauvetage a été réalisée sur l'un des sites de la presqu'île de Landrellec, implanté en bordure de micro-falaise marine. Ces recherches ont permis d'identifier plusieurs structures, très bien conservées sous un mètre de sable éolien, appartenant à un atelier de bouilleur de sel ; sa datation entre le Ier siècle avant J.-C. et le Ier siècle après J.-C. devrait être précisée par une datation archéomagnétique (en cours au Laboratoire d'Archéométrie de l'Université de Rennes I).

Partiellement exploré à ce jour, le four à sel se présente sous la forme d'une grande fosse rectangulaire (1 m de large pour plus de 2 m de long), dont les parois d'argile rubéfiée s'appuient sur des blocs de granite. Il est compartimenté par un petit muret constitué de pierres et de briques liées à l'argile. Plusieurs phases d'utilisation de ce four ont pu être distinguées ; d'abondants éléments de briquetages (augets cylindriques, briques trapézoïdales, boudins de calage) ayant servi à combler ce four au moment de son abandon.

Parmi les structures fouillées, il faut citer une "batterie" de cinq cuves de tailles décroissantes, creusées dans le substrat loessique, toutes étant de forme carrée et à parois subverticales ; tapissées par un placage d'argile crue, ces cuves sont séparées les unes des autres par de grandes dalles granitiques plantées de chant.

Une fouille programmée est prévue pour 1991, afin de terminer la fouille de cet atelier artisanal.

Les fours à sel de la plage du Lédano en Paimpol (Cotes d'Armor).

Des relevés ainsi qu'une fouille de sauvetage très partielle ont été réalisés au mois de décembre 1990 sur ces installations également liées à la production du sel protohistorique. Le site est implanté en bordure de la rivière du Trieux, à quelques 3 kilomètres de la mer environ.

Sur une quinzaine de mètres de long ont été observés les restes de structures de combustion : nous sommes en présence d'au moins quatre petits fours carrés d'environ 30 à 40 cm de côté, délimités par des pierres de chant tapissées d'argile rubéfiée. Divers éléments de briquetages caractéristiques leur sont associés (boudins et briques). Trois petites fosses tronconiques ont été remarquées, qui contenaient de l'argile crue mêlée à quelques fragments d'argile cuite et à des galets marins brûlés.

D'après le mobilier associé, et particulièrement les tessons de céramiques, ces installations pourraient remonter à La Tène moyenne.

Le village de l'île d'Yoch en Landunvez (Finistère) : suite...

Une nouvelle campagne de fouille programmée s'est déroulée pendant le mois d'août 1990 sur ce site protohistorique insulaire. Ce sont donc à ce jour cinq bâtiments (habitat

et ateliers artisanaux) datables de la Tène finale qui ont été mis au jour et étudiés sur ce plateau.

Lors des précédentes campagnes, les recherches menées sur le petit plateau du sud de l'île avaient permis d'y reconnaître deux bâtiments, datables de la fin de l'Age du Fer, rectangulaires, dont les murs en pierres étaient relativement bien conservés. La fouille avait permis de déterminer leurs fonctions respectives : l'un des bâtiments est un atelier de bouilleur de sel dont les aménagements intérieurs caractéristiques (cuves à saumure, foyers...) s'étaient trouvés piégés et bien préservés sous les éboulis ; l'autre est un habitat (Daire, 1988).

Puis les recherches se sont essentiellement poursuivies sur le plateau, aux alentours de ces deux bâtiments.

A proximité des deux grands bâtiments rectangulaires, se trouvent trois autres structures qui sont d'un type architectural très différent ; la structure dégagée en 1990 se présente comme les deux autres, à savoir une aire carrée en surplomb, de 3 mètres de côté, tapissée de petits galets marins calibrés. Au sein de ces terrasses, on note dans les trois cas la présence d'un trou de poteau légèrement excentré et, dans deux des cas, celle d'un reste de foyer. Ces aires de galets sont entourées de blocs ou de dalles granitiques, de dimensions plus ou moins imposantes.

En 1990, la fouille de la partie sud de la terrasse comprise entre les deux bâtiments rectangulaires a permis, sous le niveau de cailloutis, la découverte de ce qui subsiste d'un dolmen à couloir néolithique, présentant un certain nombre d'éléments architecturaux caractéristiques, à savoir une chambre circulaire (de 3 mètres de diamètre) reliée à l'extérieur par un long couloir ouvert vers l'est et des éléments de parements extérieurs d'un cairn assez bouleversé.

En l'état actuel des recherches, on peut souligner que cette sépulture néolithique a nettement servi de carrière lors de l'établissement des "gaulois" sur l'île ; le cairn a manifestement subi des épierrements et un nivellement, le dolmen a été écrêté, presque arasé dans certaines parties et l'on retrouve, dans les constructions protohistoriques, de grandes dalles granitiques qui doivent provenir de la sépulture. En outre, les bâtiments de l'Age du Fer se sont implantés directement sur le cairn, comme en témoigne la présence d'un parement de dernier à l'intérieur même de l'atelier de briquetage gaulois. Cependant, la chambre n'a pas subi de pillage à l'Age du Fer ni après, puisqu'elle contenait encore des mobiliers caractéristiques (haches polies, lamelle de silex, gobelets néolithiques...)

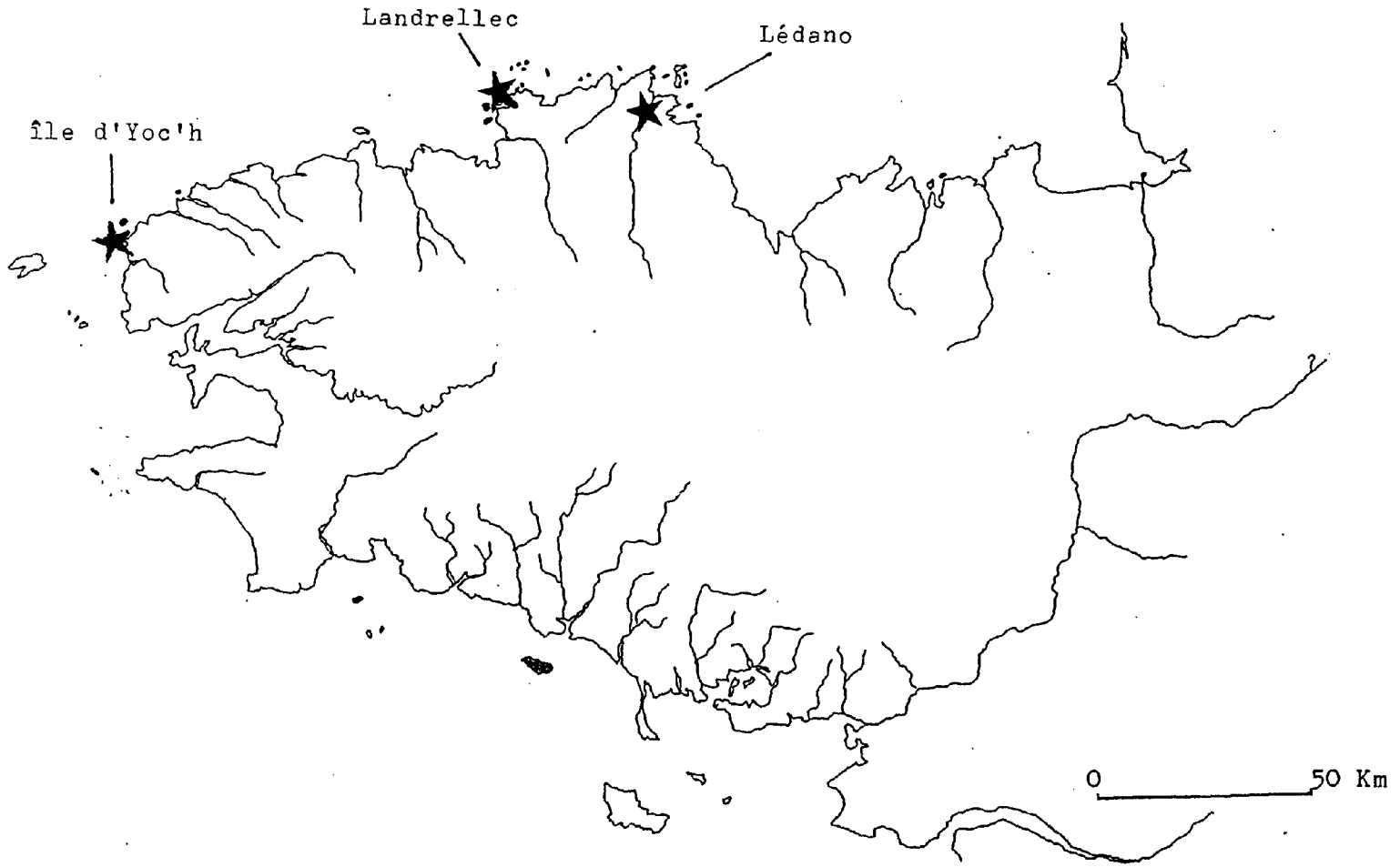
Parallèlement à la fouille, une prospection magnétique a été réalisée par L. Langouët (Laboratoire d'Archéométrie de l'Université de Rennes I) sur une superficie d'environ 4000 m², en partant du plateau et de la zone de fouille vers le centre-ouest de l'île ; des sondages pratiqués à l'emplacement de certaines anomalies magnétiques ont révélé l'existence de structures datables de la Tène finale (dont un four excavé aux parois d'argile rubéfiée), montrant ainsi que l'occupation protohistorique du site était spatialement étendue, sur ce territoire aujourd'hui insulaire.

BIBLIOGRAPHIE

DAIRE M.Y., 1988 - L'île d'Yoc'h en Landunvez : les fouilles archéologiques de 1987 et 1988. *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. CXVII, p. 47-60.

DAIRE M.Y., 1989 - Les fouilles de l'île d'Yoc'h en Landunvez (29) : bilan de la campagne 1989. *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I. (Association Manche-Atlantique pour la Recherche archéologique dans les îles)*, n° 2, p. 34-37.

DAIRE M.Y., LE BROZEC M., 1990 - Un nouvel atelier de bouilleur de sel à Landrellec en Pleumeur-Bodou (22). *Revue Archéologique de l'Ouest*, n° 7, 1990, p. 57-71.



Actualité 1990 de fouilles de l'Age du Fer
sur la côte nord de la Bretagne

LE VILLAGE DU PREMIER AGE DU FER DE MEZ-NOTARIOU
EN OUESSANT: BILAN DE LA CAMPAGNE 1990

J.P. LE BIHAN

La troisième campagne de fouille organisée sur le village du 1er Age du Fer de Mez-Notariou se déroule du 4 juin au 10 août. Une trentaine de stagiaires y participent et, comme chaque année, le Conseil Général du Finistère, le Ministère de la Culture et la commune d'Ouessant permettent la mise sur pied de ce chantier. Les soutiens logistiques du Parc d'Armorique et d'E.D.F. Iroise, l'appui des archéologues du Centre d'Etude et de Recherche Archéologiques de Quimper et du Centre de Recherche Archéologique du Finistère sont déterminants.

Sans reprendre l'étude d'ensemble du site, nous évoquons ici les principaux résultats de la nouvelle campagne

Ainsi, la connaissance de l'architecture des bâtiments se précise:

La relation entre la notion de fondation en tranchées parallèles et les fameuses dalles perforées paraît établie. Les comparaisons avec les semelles de bois fréquemment utilisées sous les pieux des bâtiments du Bronze final dans les villages des bords de lacs d'Europe continentale sont très révélatrices. Nous sommes tout à fait prêts à abandonner l'hypothèse formulée, avec réserve, l'an passé. Le nombre de dalles mises au jour correspondrait bien à la conception des édifices les plus anciens et au nombre de poteaux porteurs (quatre par tranchée).

Une différenciation apparaît entre les bâtiments à gros poteaux porteurs appuyés sur de forts calages individuels. Les plus anciens comportent généralement trois rangs de quatre poteaux tandis que les plus récents se limitent à trois rangs de trois individus.


Il n'est pas impossible que la complexité des vestiges dissimule, pour la phase III, la plus récente, des édifices à murs porteurs. Il s'agirait d'une technique tout à fait nouvelle pour ce site du 1er Age du Fer ; en tous cas beaucoup plus proche de ce que nous connaissons bien en Armorique pour la période de la Tène.

L'étude de la zone fouillée en 1990 met en évidence trente cinq bâtiments nouveaux répartis et superposés sur huit points d'impact différents. La relecture du site porte à une centaine le nombre total de constructions mises au jour. L'analyse typologique et statistique conduit à différencier cinq phases

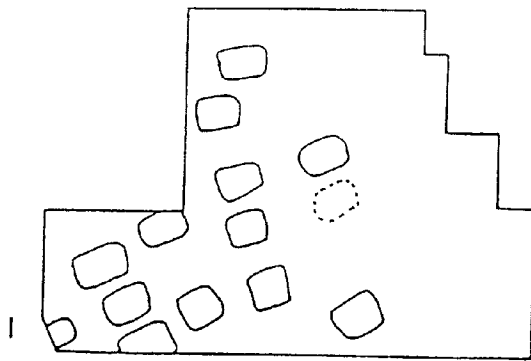
de réaménagement au lieu des trois envisagées à l'issue des campagnes précédentes. En fait, il s'agit plus de préciser que de modifier puisque la classification initiale fondée sur la typologie, demeure. Simplement, il faut admettre l'existence de deux périodes IIa et IIb au cours de la seconde phase construite avec des bâtiments à gros poteaux porteurs à calages individuels. De la même manière, il faut dédoubler en IIIa et IIIb l'ultime phase bâtie sur petits poteaux.


Le plan orthogonal et l'organisation régulière se confirment largement. Après les ruelles nord-sud, ce sont désormais les passages est-ouest qui apparaissent nettement, vérifiant ainsi nos impressions formulées dès les premières années.

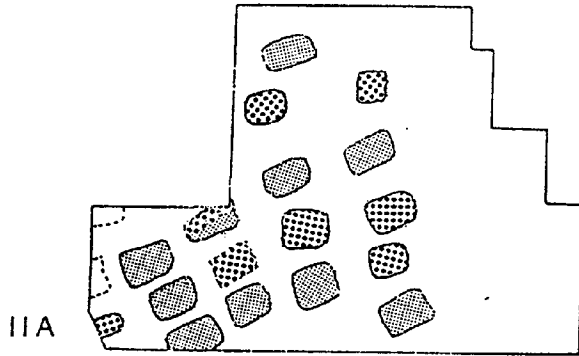
OUESSANT - Mez-Notariou - Plan général 1990.

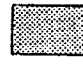
 - Bâtiments à fondations profondes.

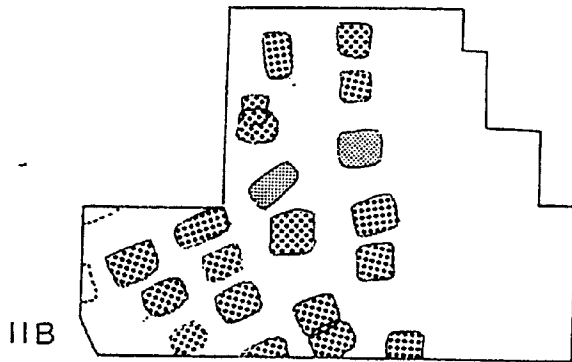




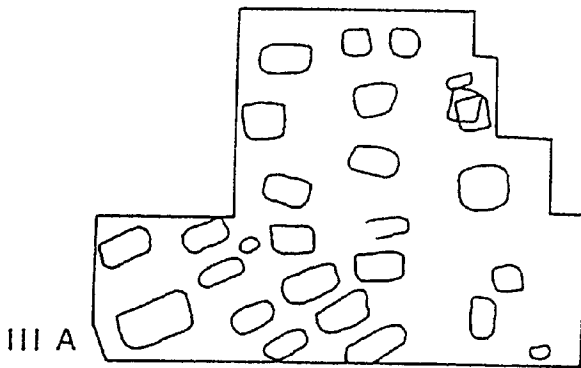
 -Fondations en tranchées parallèles.



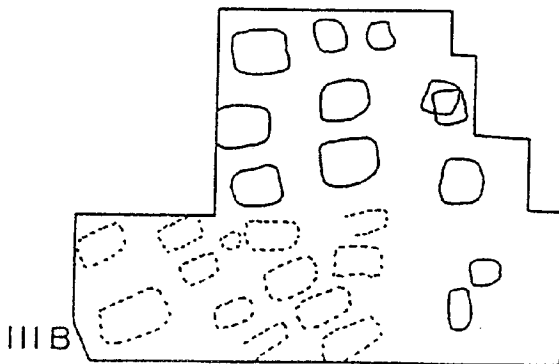
 -Charpente soutenue par 12 gros poteaux.




 -Charpente soutenue par 9 gros poteaux.



 -Fondations légères.



 -Fondations légères. Apparition du mur porteur ?

Mez-Notariou - évolution de l'implantation des bâtiments.

Même s'il demeure impossible de différencier la nature des fonctions des bâtiments exhumés l'existence d'une structure sociale, sinon rigide, tout au moins affirmée, paraît bien transparaître dans la configuration et l'organisation spatiale du village. Cela confirmerait, là aussi, nos intuitions premières d'un partage de l'espace en îlots reposant peut-être sur une structure familiale. En tous cas, la volonté d'aménagement rationnel se manifeste dès la première implantation. Est-ce là le signe le plus ancien, pour l'Armorique, d'une ébauche de proto-urbanisme ? Sur la précocité il est évident que l'absence d'étude sur les habitats néolithiques et du Bronze, final notamment, dans la région interdit de se prononcer. Sur la notion de proto-urbanisme nous nous référons aux réflexions de B. ARNOLD à propos des villages du Bronze final de Neuchâtel. Il ne s'agit pas d'aborder le sujet par le biais des fonctions du village ni de son rôle dans une éventuelle communauté environnante, simplement de nous tenir à l'image topographique, strictement organisée, de l'habitat. Il convient de rappeler que ce sont, vraisemblablement, moins de 40% du village qui sont actuellement fouillés.

Enfin, l'hypothèse selon laquelle cinq phases de construction correspondent à une occupation n'excédant guère 150 à 200 ans et le profil assez homogène du mobilier céramique, toujours aussi abondant, situent l'activité du village entre 650 et 450 av. J.C.. Il couvrirait, en fait, le 1er Age du Fer.

Ces quelques considérations sur la fouille de 1990, bien qu'isolées d'une analyse et d'une réflexion exhaustives, permettent d'illustrer l'importance et l'intérêt du programme de recherche mené sur le site de Mez-Notariou

SANCTUAIRES GAULOIS ET GALLO-ROMAINS A QUIMPER

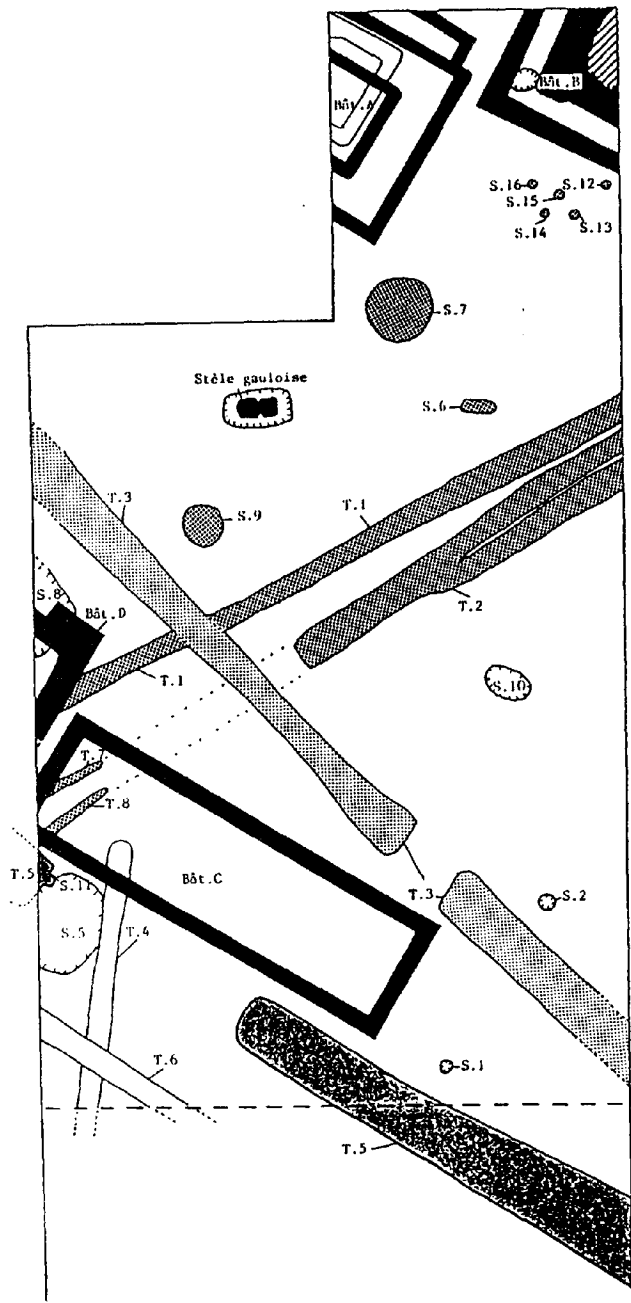
Au printemps 1990, sur le Mont-Frugy, la construction d'une résidence entraîne une fouille de sauvetage sur le site de Parc-ar-Groas connu depuis le 19^{ème} s.. LE MEN met au jour des constructions gallo-romaines alors interprétées comme poste militaire. Plus récemment, L.PAPE et P. GALLIOU songent à des constructions civiles, à une villa avec enclos rectangulaire incluant une habitation à galerie façadé, un bâtiment rectangulaire annexe et un petit fanum privé au centre de l'ensemble. Celui-ci est édifié, à l'entrée de la ville romaine, au carrefour des voies romaines provenant de Vannes-Carhaix et de Bénodet. Une belle urne peinte de la Tène finale est également mise au jour par LE MEN.

La fouille 1990 concerne une superficie de 600m², 12% de l'enclos repéré par LE MEN. Les bâtiments connus sont retrouvés tandis que sont découverts des fossés, des fosses et des trous de poteaux. Tous ces vestiges démontrent que nous sommes, en fait, face à des ensembles culturels occupés, sans discontinuer, au moins du 1^{er} s. av. J.C. jusqu'au 2^{ème} s. ap. J.C..

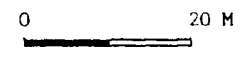
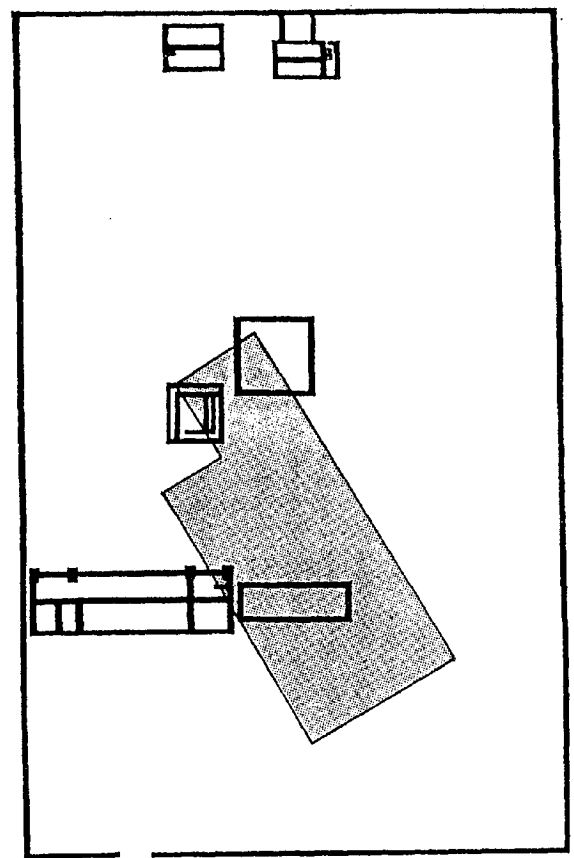
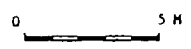
De la Tène finale date un double fossé T.2 orienté nord-ouest sud-est. L'arasement de son sommet nous prive sans doute d'une bonne partie du dépôt de céramique considérable découvert dans le fond du sillon le plus récent. Cependant, quarante profils de petits pots et de jattes sont reconstituables à côté des restes plus lacunaires de plus de cent récipients. L'ensemble, très homogène, proche par les pâtes et les formes du mobilier du Braden, paraît correspondre à une vaisselle à usage spécifique, peut-être produite par un nombre limité de potiers. L'interruption du double fossé n'est peut-être que le résultat d'un abaissement artificiel très localisé du sol naturel, soit à l'époque romaine, soit plus tardivement.

A cette phase correspondent également deux fosses: l'une, cylindrique (S.9), contient encore des ossements, l'autre est conique (S.7). La première évoque des fosses de sanctuaires comme Gournay par la présence de deux amas résiduels d'os longs. la seconde ne livre aucun mobilier. Après vidage et abandon les deux fosses sont soigneusement obturées par du sable arénitique. A proximité des fana gallo-romains quelques petits trous de poteaux complètent cet ensemble interprété comme des vestiges de sanctuaire de type gallo-belge avec marques de dépôts ou opérations rituelles.

Le fossé T.3 à section triangulaire, avec interruption pour une entrée, définit un enclos de l'époque Auguste-Tibère. Son comblement évoque une palissade lors d'une cérémonie accompagnée de rejets ou dépôts rituels (cendres, vases intacts). Le scellement et la dissimulation, par du sable, existent aussi.



- Tène finale.
- Auguste - Tibère.
- de Tibère-Claude aux Flaviens.
- fin du Ier siècle - II^e siècle.
- gallo-romain indéterminé.
- fosse moderne.



PARC AR GROAS - localisation des fouilles 1990 par rapport au plan général de R.F. LE MEN.

PARC AR GROAS - 1990 - chronologie des structures.

Nous retrouvons ce phénomène dans le fossé T.5 qui, à l'est, lui est parallèle. Creusé à l'époque de Tibère - Claude, il est abandonné dans des conditions semblables sous les Flaviens. Comme les structures précédentes il livre un matériel osseux, céramique et de petits objets de bronze (fibules et monnaies) très abondants. Une entrée apparaît également.

A la fin du 1er siècle, un ensemble de constructions constitue, pour l'essentiel, les bâtiments repérés au 19^{ème} siècle. Au centre d'un enclos muré en petit appareil, et dont trois côtés seulement semblent avoir été repérés avec certitude, deux petits fanum, de forme traditionnelle, apparaissent. La fouille du fanum occidental (bât.A) livre son entrée curieusement orientée à l'Ouest. Cette direction correspond à celle de la ville antique dominée par le sanctuaire. Le soubassement d'un petit temple plus ancien subsiste sous les ruines de celui-ci. Il est, en revanche, impossible de préciser la chronologie relative entre les fanum A et B. Les deux semblent avoir fonctionné au second siècle. La villa et le bâtiment C adjacent se rattachent au sanctuaire. Le bâtiment C pourrait être en relation directe avec le cérémonial tandis que la villa représenterait, tout simplement, la demeure du clergé. Il s'agit d'une pure hypothèse. Si elle devait se confirmer, nous serions en présence d'un exemple particulièrement complet de sanctuaire périurbain.

Enfin, une fosse gallo-romaine livre une stèle gauloise ré-enfouie. La découverte est d'importance, compte-tenu de l'existence des vestiges décrits précédemment, de la proximité du souterrain de la Tène ancienne de la Tourelle et du caractère également religieux d'un tel monolithe.

Il est évident que cette fouille est extrêmement intéressante par sa valeur propre mais aussi pour l'étude que nous menons depuis 20 ans à Quimper. Elle bouleverse des hypothèses et, recadrée dans le riche contexte gaulois et gallo-romain de la commune, suscite une réflexion particulièrement féconde. Parc-ar-Goas matérialise la croisée des destins pour Quimper antique. Ce lieu de culte, implanté à l'époque gauloise en un point remarquable par sa topographie au coeur d'un espace gaulois de mieux en mieux cerné par les archéologues, pérennise le culte à la période romaine. En effet, par une heureuse coïncidence, la colline fixe, à l'entrée de la ville qu'elle domine, à proximité de la nécropole, les préoccupations religieuses des habitants. La tradition est respectée. La colline devient, en quelque sorte, une modeste acropole (un autre fanum existe peut-être au nord de celui-ci). L'innovation ne manque pas non plus, marquée par l'évolution architecturale et l'enfouissement, sans doute lourd de signification, d'une stèle gauloise.

Une ferme de La Tène à LAVAL, Les Bozées. (Mayenne),

par C. THOORIS

Le site de LAVAL, Les Bozées, a été découvert en Novembre 1990 lors d'une campagne d'étude d'impact archéologique. Une occupation gauloise a été mise en évidence. Il s'agissait d'un fossé formant un angle droit associé à quelques fosses peu profondes. L'ensemble du gisement semble avoir beaucoup souffert de l'érosion. Une fouille de sauvetage urgent a eu lieu en décembre 1990. Malheureusement, les conditions climatiques ont fortement perturbé le bon déroulement des opérations.

Le site est implanté sur la rive gauche de la Mayenne, à 1,8 kilomètres de la rivière. Le terrain est constitué de schiste de Laval altéré évolutif, l'altération de la roche entraînant la formation de nappes d'argile. Les structures mises au jour sont creusées dans ce terrain extrêmement humide. Leur remplissage, constitué essentiellement d'argile bleutée est peu différent du substrat.

Le gisement se compose de plusieurs espaces délimités par des fossés; le tout forme un grand enclos rectangulaire ouvert vers le nord-Ouest. La superficie totale de l'occupation est d'un hectare, 3500 m² environ ont été décapés.

Un fossé principal d'une longueur de 100 mètres est orienté Nord-Est/Sud-Ouest. L'ensemble des autres fossés s'y greffe perpendiculairement, formant des angles presque droits.

Deux espaces d'une superficie respective de 4500 et 600 m² sont ainsi créés vers l'Ouest. Un troisième espace d'environ 3200 m² se dessine vers l'est par le prolongement d'un fossé qui décrit un angle et se continue parallèlement au fossé principal.

À l'intérieur de ces espaces, diverses fosses et fossés secondaires ont été mis en évidence.

Les fossés

Le fossé principal sondé à deux reprises présente une profondeur maximale reconnue de 1,10 mètre. Il est à fond plat et bords évasés. Le remplissage, homogène, est constitué d'argile limoneuse. Cette structure a livré un matériel intéressant, constitué d'amphores, d'une écuelle carénée décorée et d'une meule en grès.

Les autres fossés sont moins profonds, de 0,50 à 1 mètre. Ils ont un remplissage homogène d'argile bleuté et altérite et n'ont livré pratiquement aucun matériel.

Les autres structures

Trois zones limoneuses contenant du matériel céramique et des fragments d'argile rubéfiée ont été mises en évidence. Cependant, leurs limites restent floues. Ces zones avoisinent des nébuleuses de trous de poteau très arasés, ce qui exclut l'existence de surfaces d'occupation. Une fosse d'ampleur plus importante se trouvait dans le même secteur. Elle contenait de nombreux témoins d'une activité de chauffe (fragments de parois de four, charbon de bois). Deux structures de combustion ont également été reconnues sur le site.

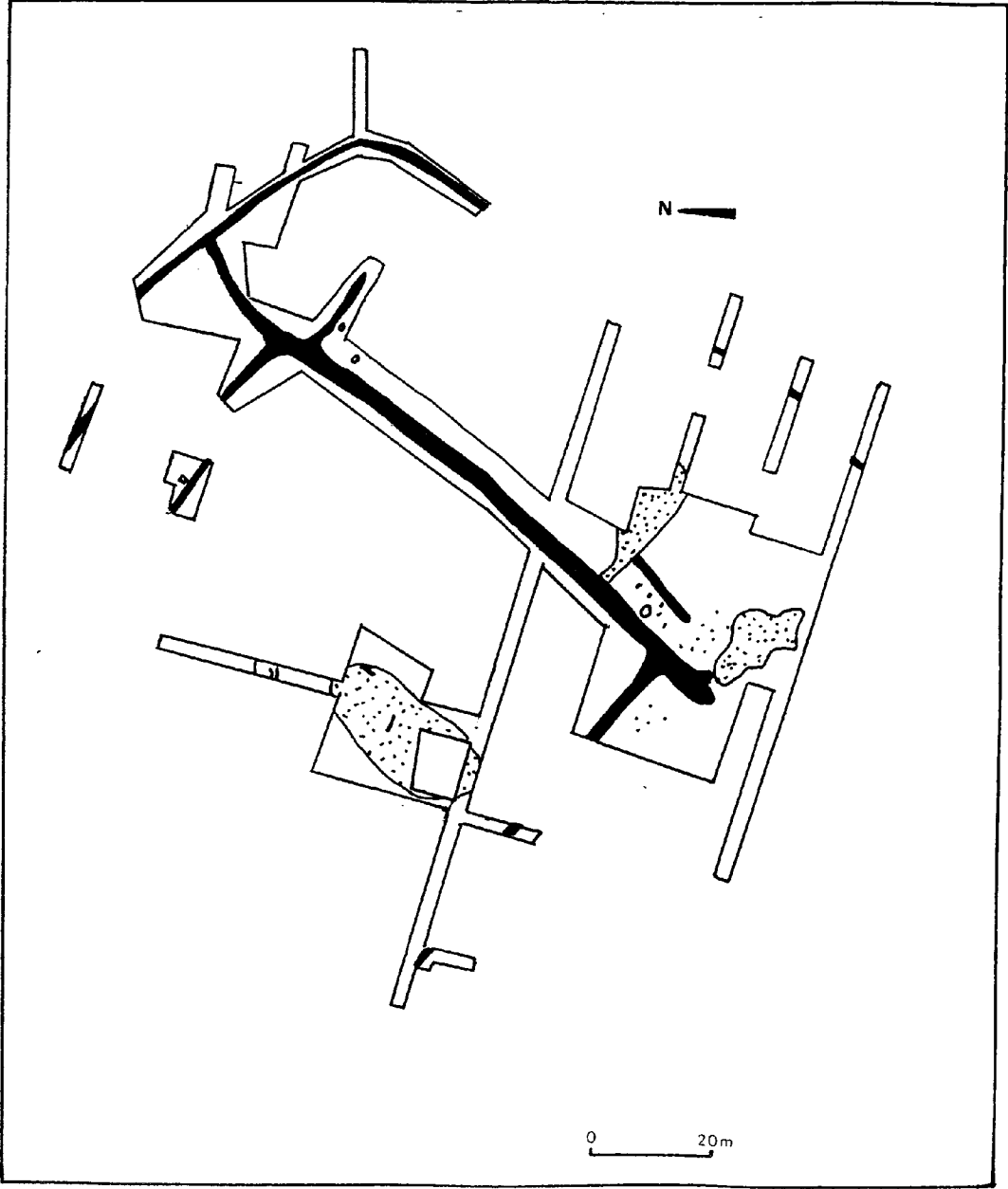
Dans l'état actuel des décapages, seuls les fossés forment un ensemble cohérent. Les autres témoins de l'occupation sont très érodés. Aucune organisation ne s'en dégage.

Les trois enclos ont livré des aménagements internes diffus. Il serait hasardeux d'en déduire une organisation selon les types d'activité. Deux zones sont plus riches en vestiges sans que l'on sache si cela est dû aux aléas de la conservation, aux hasards des décapages ou si cela est le reflet d'une occupation interne du site.

La plus grande prudence est également de mise en ce qui concerne la datation du site. Le matériel recueilli est peu abondant.

Il s'agit d'écuelles, de jattes, de pots et surtout d'amphores Dressel Ia. Ces dernières datent le site de La Tène finale. Cependant, la méconnaissance du matériel gaulois dans les pays de la Loire ne permet pas de proposer une datation plus fine et il n'est pas exclu qu'une étude plus poussée de la céramique offre de nouvelles perspectives.

LAVAL, LES BOZEES. Enclos gaulois



TROIS SITES DE LA TENE EN VENDÉE
SUR LE TRACE DE L'AUTOROUTE A83 (NANTES-NIORT)

INTRODUCTION

Le projet autoroutier reliant Nantes (Loire-Atlantique) à Niort (Deux Sèvres) par Fontenay le Comte (Vendée), a été précédé d'une étude d'impact archéologique de mars à Août 1990.

Un premier tronçon de 30 km, allant de la commune de Sainte-Hermine (Vendée) au Nord de Fontenay le Comte jusqu'à Coulon (Deux Sèvres) au Sud, a fait l'objet d'une campagne de sondage sur des sites essentiellement repérés par photographie aérienne. Trois d'entre eux sont attribuables à la Tène finale.

Il s'agit d'enclos fossoyés, de dimensions importantes dont la fonction reste à déterminer.

Les campagnes de fouille prévues, dans une seconde phase, permettront de répondre aux nombreuses questions soulevées par les évaluations et d'éclairer une période particulièrement méconnue sur le département de la Vendée.

SITE N°1 : COMMUNE DE SAINTE-HERMINE, LIEU-DIT "LES GRANDES VERSENNES" (évaluation : C. THOORIS)

Le site des "Grandes Versennes" à Sainte-Hermine (Vendée) a été découvert par photographie aérienne. Le cliché montrait clairement une structure fossoyée complexe, constituée de deux enclos emboîtés.

L'évaluation du gisement a eu lieu en Mars 1990.

AUTOROUTE

NANTES NIORT

A 83

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES

VENDEE

★ site 1

★ site 2

★ site 3

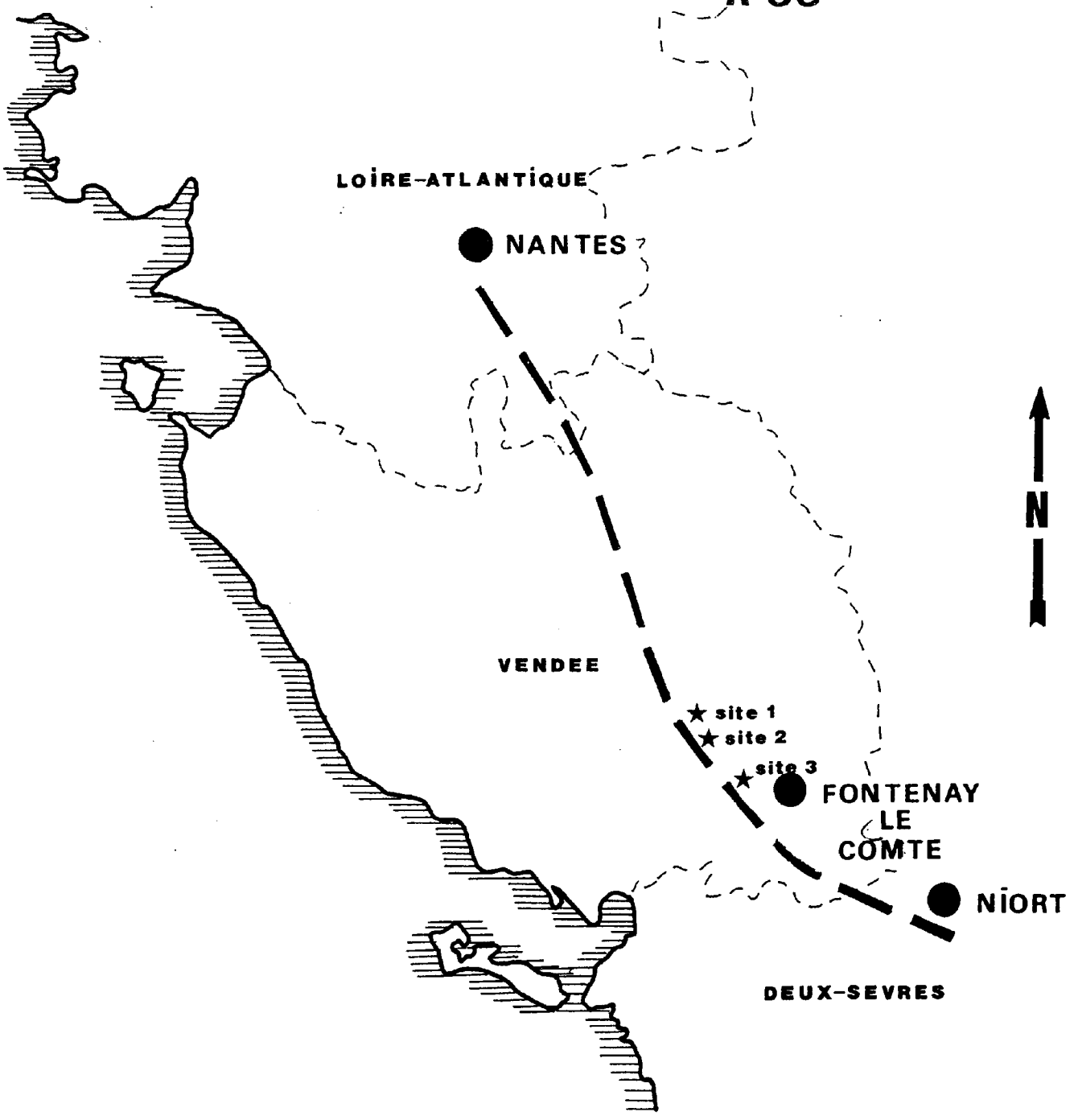
FONTENAY
LE
COMTE

NIORT

DEUX-SEVRES



Echelle : 1/100 000^{ème}



Le site s'inscrit sur le versant gauche de la vallée de la Smagne. Les structures mises au jour sont implantées dans le calcaire blanc crayeux du Bathonien et dans les limons de plateau qui les recouvrent.

Divers sondages ont été implantés de façon à recouper les fossés et à percevoir l'existence de structures non visibles en photo aérienne. Ce sont ainsi 265 mètres de tranchées larges de 2m qui ont été décapés.

Le gisement se compose de 2 groupes de structures : d'une part, les deux grands fossés dessinant une double enceinte, d'autre part, une série de structures incluses dans l'espace défini par ces fossés.

Le fossé externe a été sondé à 4 reprises. Il a révélé des faciés très différents ; sa largeur à l'ouverture variant de 1 à 3m, sa profondeur de 0,85 à 2m.

Le remplissage est également très variable d'un endroit à l'autre. On y rencontre d'une part, une terre brune mêlée de plaquettes de calcaires issues du creusement du fossé, et d'autre part, un remplissage homogène argileux.

Cette structure a livré un col et une anse d'amphore Dressel 1A qui représente un des rares vestiges permettant de dater le site.

Le fossé interne est d'une ampleur plus réduite. Sa profondeur maximale observée est de 1,30m pour une largeur à l'ouverture de 2m. Le remplissage est également variable.

Largement ouvert vers le N.E, le grand fossé ne présente pas de problème d'accès. Quant au fossé interne, il connaît une interruption sur son côté Sud. Dans l'état actuel des choses, aucune autre ouverture n'est signalée.

A l'endroit du croisement des 2 fossés (cf. plan), un petit "muret" constitué de blocs calcaires, vient barrer l'extrémité Ouest du fossé externe.

Les sondages réalisés à l'Ouest des ensembles fosoyés n'ont révélé aucun niveau d'occupation. Cependant, des fosses de dimension variable ont pu être mises en évidence. Leur ampleur stratigraphique est généralement peu importante (10 à 20 cm). D'autres fossés ont également été observés, sans qu'il soit possible de cerner une organisation spatiale cohérente.

Le mobilier caractéristique, livré par l'évaluation se réduit aux fragments d'amphore Dressel 1A, cités plus haut. Quelques tessons de céramique noire non tournée, atypique n'apportent que peu d'éléments. Le fossé externe a également livré un fragment de peson de tisserand.

Il semble que nous soyons en présence d'une exploitation agricole de type "ferme indigène" de la fin de l'indépendance gauloise. Cette hypothèse repose sur :

- . la comparaison du plan avec les divers autres sites de ce type étudiés dans la moitié Nord de la France;
- . la fréquence, à l'intérieur des enclos, des trous de poteau, fosses et fossés;
- . la présence de mobilier d'usage commun (amphores, céramiques communes, peson de tisserand) associé à des déchets d'origine domestique (ossements animaux, coquilles).

Un problème reste cependant en suspens : celui de la contemporanéité des deux fossés.

S'agit-il de deux structures chronologiquement distinctes ou d'un double enclos, le plus petit représentant dans ce cas la partie habitée de l'exploitation ?

L'ensemble de ce site couvre une superficie de 4,5 ha, dont 2,2 sont directement menacés par l'emprise autoroutière.

SITE N°2 : COMMUNE D'AUZAY, LIEU-DIT "LA MARZELLE"
(évaluation J. BRODEUR et P. GRANCHON)

En Juillet 1989, un survol aérien de la commune d'Auzay faisait apparaître, avec plus de précisions qu'en 1976, un vaste enclos quadrangulaire, à extensions semi-circulaires.

Le tracé autoroutier en touche l'extrémité Sud qui semble être la partie la plus complexe du site.

Pour l'évaluation, un décapage important a été effectué au niveau du fossé hémicirculaire Sud et d'une portion d'un autre fossé en "L" intérieur à l'enclos.

Les anomalies aériennes ont pu être confirmées et complétées dans leur morphologie.

Ainsi, le fossé extérieur Sud dévoile un profil en forme de cuvette à fond plat et à bords évasés. Sa largeur est de 1,20m au sommet du substrat sablo-argileux pour 0,50m à sa base. Sa profondeur est de 0,40m environ.

La structure en "L" est de plus grande ampleur. Elle décrit dans son tracé un angle à 90°. Sa profondeur oscille entre 1,10m et 1,30m pour une largeur de 2,30m au niveau du substrat qui se réduit entre 0,30m et 0,60m, à la base. Elle présente un profil en "V" évasé à fond plat.

Elle semble limiter une surface où se concentrent fossés et trous de poteau.

On remarque, en effet, sur la portion décapée qu'aucune structure n'interfère l'espace entre les fossés.

La rareté du matériel rend toute chronologie précise hasardeuse.

L'essentiel du mobilier est constitué par quelques fragments d'amphores de type Dressel I a et I b qui indiquent une occupation de la Tène finale. Notons la quasi absence d'éléments fauniques et de tout autre mobilier non céramique.

Une chronologie relative entre les différentes structures qui constituent l'enclos n'est pas à exclure.

SITE N°3 : COMMUNE DE POUILLE, LIEU-DIT "LE GRAND PAISILIER" (évaluation : J. BRODEUR et P. GRANCHON)

Le site de Pouillé avait été reconnu à plusieurs reprises par photographies aériennes. Un nouveau survol, en Juin 1989, dévoilait un ensemble d'enclos plus complexe que les années précédentes, intégré pour 93% de sa surface dans le projet autoroutier.

L'évaluation a consisté dans le placement d'une tranchée décapage dans l'axe de l'autoroute avec sondages mécaniques de tous les fossés traversés.

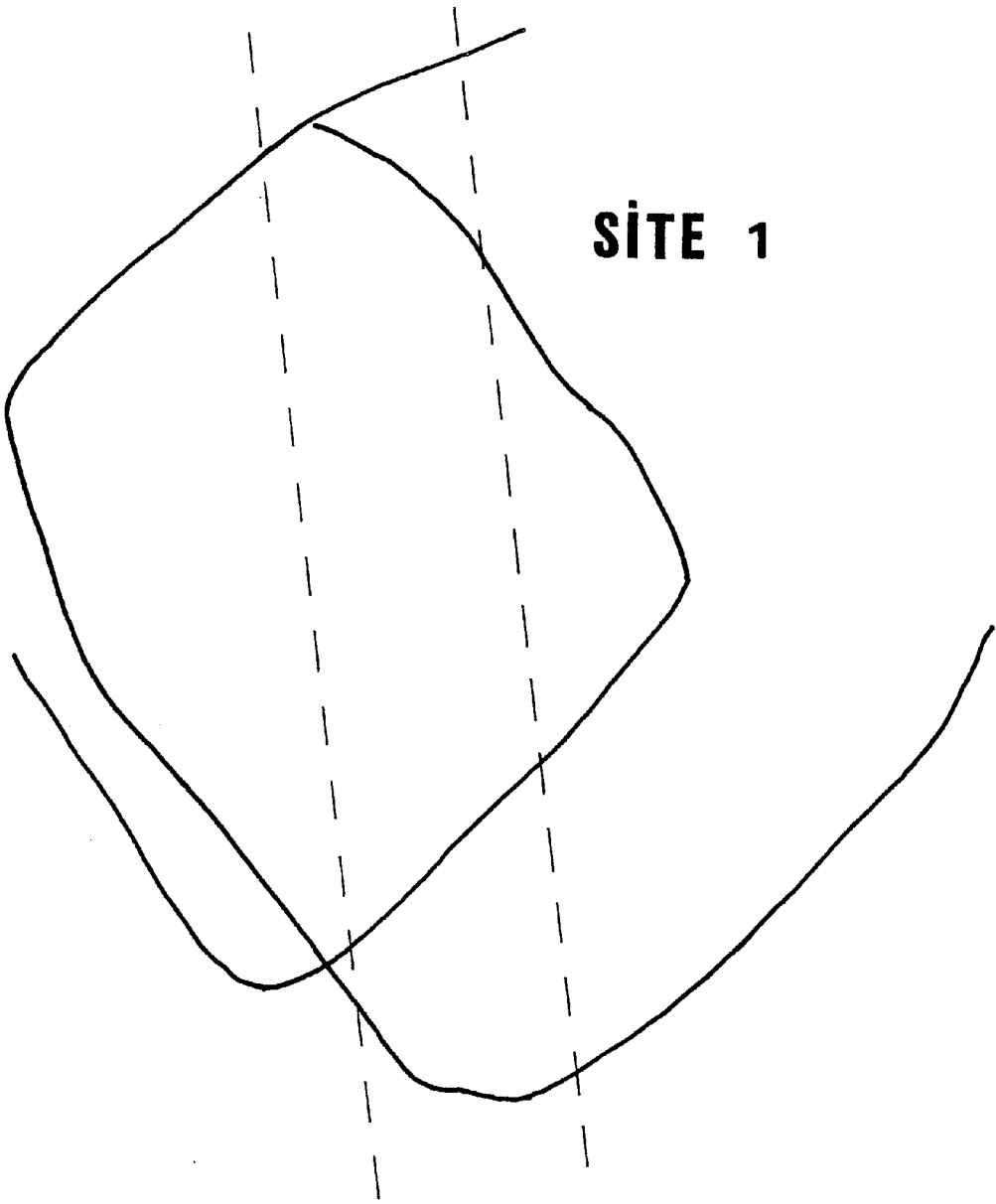
Le premier enclos, de forme parfaitement rectangulaire, avec une entrée au Sud-Ouest, est ainsi délimité par un fossé de 2,50m de profondeur, par rapport au sommet du substrat calcaire, pour une ouverture de 3,50m à ce niveau.

Il se rétrécit considérablement à sa base pour atteindre une largeur qui oscille entre 0,30m et 0,60m. Il décrit un profil en "V".

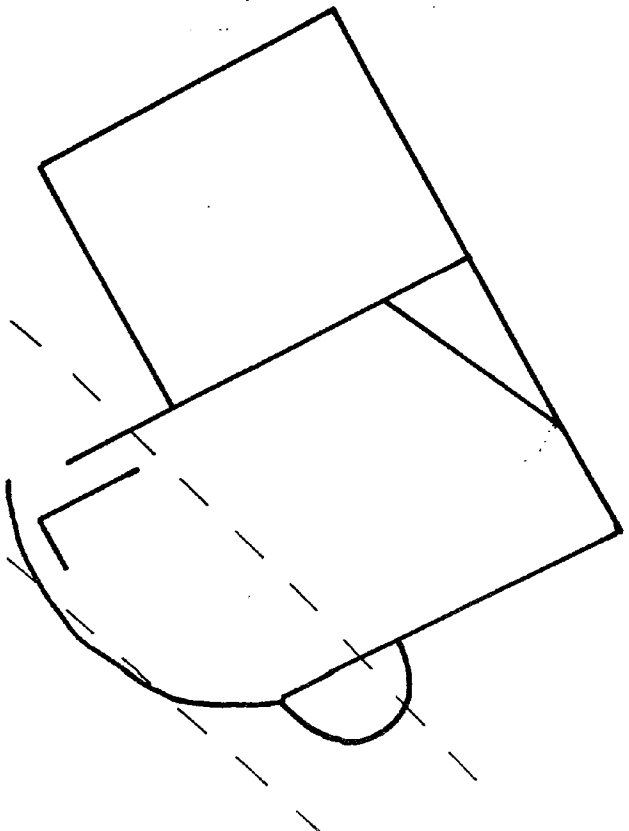
Le remplissage est constitué de fragments calcaires de module variable, selon les unités stratigraphiques. Il évoque la dégradation progressive d'un rempart ou talus, situé à l'intérieur du périmètre défini par le fossé.

Cette structure a été sondée, une deuxième fois, au niveau de l'angle Est du premier enclos. La quasi-totalité du mobilier provient de ce sondage.

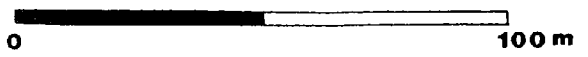
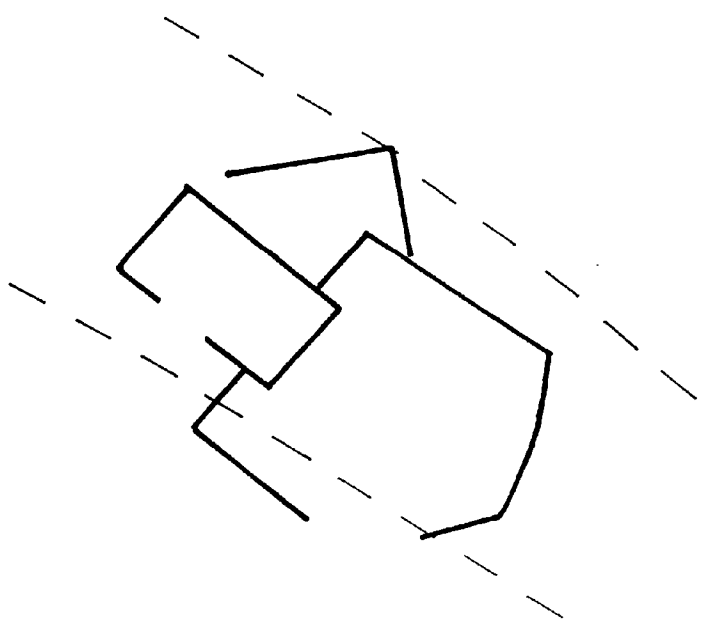
SITE 1



SITE 2



SITE 3



Le fossé du deuxième enclos, beaucoup plus vaste, dont l'ouverture au sud se trouve légèrement hors emprise, a été étudié de la même façon. Ses proportions sont moindres avec 1,60m de profondeur par rapport au sommet du substrat pour une ouverture à ce niveau de 1,10m et une largeur à la base de 0,50m.

Seule l'anomalie décrivant une structure fossoyée en "L" au nord n'a pas été sondée.

Le mobilier recueilli est considérable. L'angle du premier enclos a fourni, à lui seul, 579 fragments céramiques et plus de 575 éléments fauniques.

On dénombrait également une lame, une hache à douille, deux crochets, une fibule en fer, une douille et une aiguille. La fibule, corde externe, six spires est datable de La Tène C2.

On note également la présence d'une perle de verre bleu décorée par un filet blanc.

La céramique appartient à La Tène moyenne avec seulement deux fragments d'amphores plutôt caractéristiques de La Tène D1.

Les enclos renferment des trous de poteau et des fosses. L'une d'entre elles présentait, dans la tranchée, un bord rectiligne de 3,80m avec 2 angles à 90°. Elle se trouve au centre du deuxième enclos. A sa surface, on remarque de nombreux fragments d'os calcinés.

La fouille future devrait permettre d'établir la chronologie d'occupation et la nature exacte du site: habitat ou sanctuaire?

CONCLUSION

Le tracé A83 offre l'opportunité de fouiller trois sites appartenant au second Age du Fer.

Ces grands ensembles fossoyés n'ont pas bénéficié, jusqu'à présent, d'interventions de grande ampleur. La période méconnue sur la Vendée va donc profiter de trois exemples qui seront de véritables jalons pour les Pays de Loire.

ALESIA

Jacky Bénard

Les niveaux précoces du Centre public d'Alésia
Thèse de 3^e cycle, décembre 1989 (Dijon)

L'agglomération primitive de l'oppidum

L'étude des données de fouilles récentes (1976-1985) du Centre public d'Alésia permet de préciser les caractères et certaines des modalités d'apparition de l'agglomération qui s'installe dans l'oppidum d'Alésia, peu avant la conquête romaine.

Sur l'ensemble de la surface de l'agglomération primitive, soit sur près de 2 ha, on ne retrouve jamais de couche d'humus s'intercalant entre la roche et les premiers niveaux d'occupation, qu'il s'agisse d'habitats, de cours ou même de la place et du sanctuaire. Il faut donc admettre que cet espace avait fait l'objet d'une opération préalable de déblaiement de l'humus; autrement dit l'espace est viabilisé. Cette opération sera d'ailleurs reconduite ultérieurement, au fil de l'extension de la ville gallo-romaine.

Dès l'origine, l'agglomération présente des quartiers spécialisés. Un espace public, qui apparaît en plan comme une simple lacune dans le tissu de l'agglomération, est en fait bien structuré avec à l'ouest, un sanctuaire (fouillé avant 1914) et à l'est, une place. Au nord et au sud de la place, constituant ses limites, sont installés deux quartiers occupés par des métallurgistes du bronze et du fer. Un troisième quartier a été reconnu, à quelque distance, au sud-ouest de cette zone. L'existence d'un quartier résidentiel est certaine pour l'époque julio-claudienne, mais il a été fouillé avant 1914 et sa réalité dès l'époque gauloise ne peut être démontrée pour l'heure. Au total, ce qui est connu de l'agglomération primitive couvre une surface de 1,5 ha.

Les habitats de l'îlot qui borde l'espace public au sud s'inscrivent dans un parcellaire régulier. Sur les 150m de longueur de cet îlot alternent 5 lots de 20 m et 4 lots de 12 m de largeur. En outre, à l'inégalité des parcelles s'ajoute une différenciation artisanale; les lots de 20 m accueillent les activités professionnelles et les habitats d'artisans du bronze; dans ceux de 12 m on ne trouve trace que d'activités liées au travail du fer. Les transformations de l'habitat qui interviendront jusqu'à la construction d'un bâtiment public vers 10/20 ap.JC ne remettront pas en cause ce parcellaire. On a donc le sentiment d'être en présence d'un lotissement du sol qui prélude à l'installation des hommes. Il n'est connu que dans cet îlot, le seul à avoir fait l'objet de fouilles récentes; certains indices permettent de conjecturer que cet exemple pourrait avoir une valeur générale dans l'agglomération de l'oppidum.

Ainsi, peut-on restituer une agglomération dont le caractère proto-urbain est affirmé (spécialisation des quartiers, activités de production et d'échanges, fonctions religieuse et peut-être politique) mais dont l'équipement collectif reste très embryonnaire, en particulier la voirie est indigente. Enfin on peut voir, derrière les opérations de viabilisation et le découpage du sol préalables à l'installation des hommes, l'intervention d'une autorité de type régalien.

LE SANCTUAIRE DE VERTAULT (Côte d'Or)
par Martine MANGIN, Jean-Marc MANGIN, et Patrice MENIEL

L'apport de la fouille de 1990 sur le site du fanum de Vertault est considérable car la fosse aux chevaux y trouve un environnement que rien ne laissait présager.

L'ensemble des 1200 m² de la zone décapée dans le cadre du sauvetage programmé a été exploré jusqu'à la roche naturelle.

Le fanum gallo-romain très arasé comporte une entrée avec terrasse dont le mur de soutènement se poursuit actuellement sur 28 mètres de longueur, limitant l'espace à l'Est. Les murs est de la galerie ont été installés sur un niveau de circulation en cailloutis qui recouvre certains dépôts de chiens. Ce niveau ne subsiste que localement à l'Est sans qu'il soit possible de le relier actuellement à des structures.

Avec la découverte d'une quarantaine de petites fosses creusées aux alentours de la grande fosse aux chevaux, celle-ci perd par là-même son caractère central. L'ensemble des structures s'inscrit dans un grand espace dont les limites ne sont pas atteintes notamment au Sud et à l'Ouest.

Ce sont au total 107 chiens, 7 moutons et 2 chevaux qui ont été découverts et fouillés cette année.

La répartition spatiale de ces dépôts (cf plan) permet de différencier trois zones distinctes:

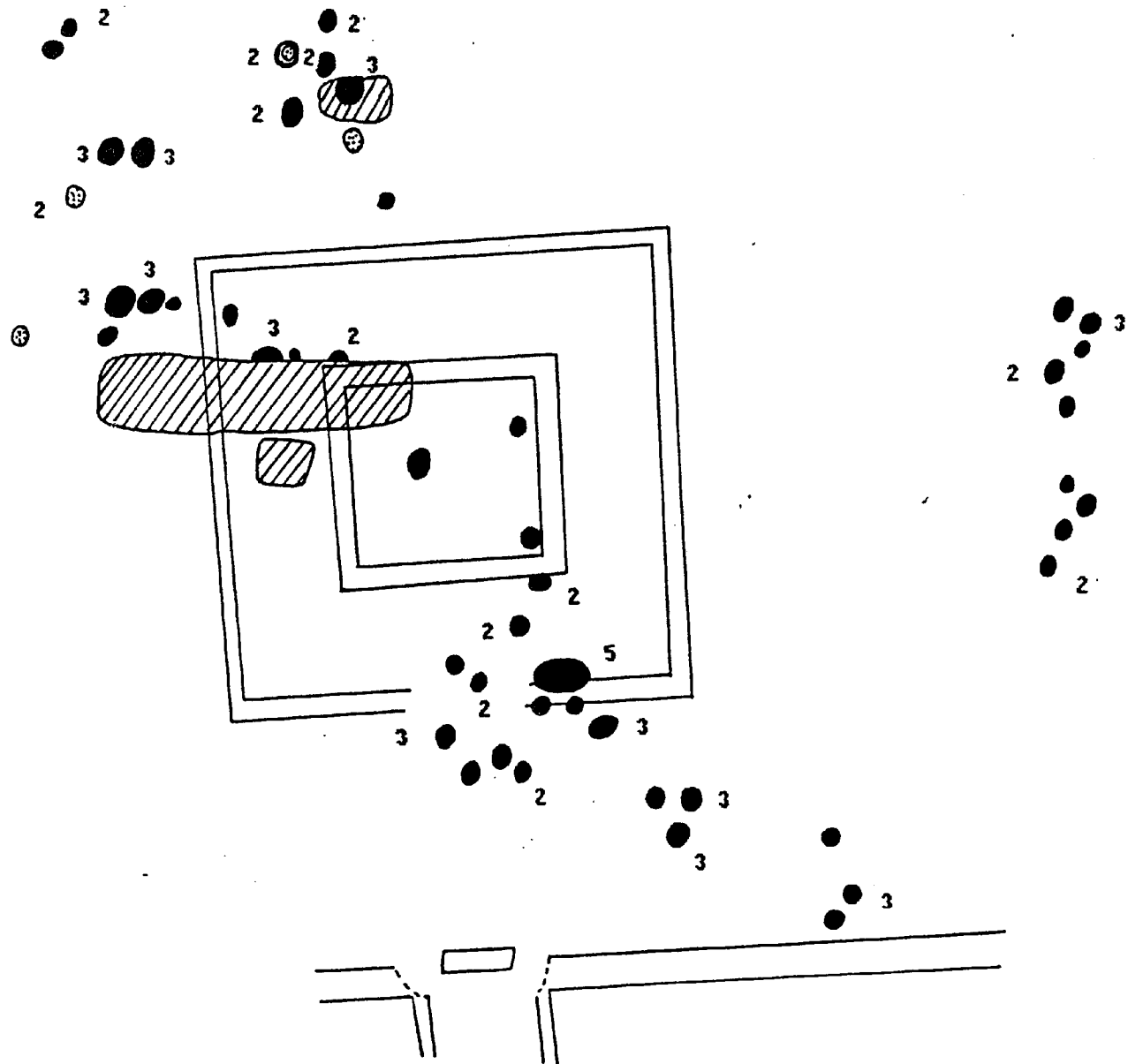
- une au Nord avec 9 dépôts simplement installés sur la roche-mère, en bordure de faille
- une à l'Est avec 18 fosses taillées dans la roche-mère organisées en 6 groupes de trois autour de la fosse contenant le seul dépôt de 5 chiens d'orientation différente. (9 dépôts de un chien, 4 de deux et 5 de trois)
- la troisième au Sud-Ouest avec 23 petites cavités, deux plus grandes abritant un cheval. et la très grande qui a reçu à plusieurs reprises des dépôts de chiens. C'est dans cet ensemble que l'on trouve les dépôts de moutons, de chevaux et les fosses qui ont fait l'objet de dépôts successifs. Les fosses sont aménagées dans le substrat d'argile et de plaques calcaires, certains squelettes étant même recouverts de dalles.

Plusieurs dépôts ont été perturbés par l'implantation des murs du fanum gallo-romain, d'autres ont subi les dommages des labours ce qui laisse supposer que la distribution actuelle dans l'espace n'est peut-être qu'une vue très parcellaire de la répartition des dépôts à l'époque du sanctuaire.

Les chevaux :

Deux sujets, l'un âgé (135 au garrot) et l'autre jeune (3 à 5 ans, 126 au garrot) ont fait l'objet de dépôt individuel dans une fosse, sur le flanc droit, dans le même axe nord-sud. L'un d'eux a été recouvert de dépôts de chiens.

YERTAULT 100-90
Répartition des fosses et animaux

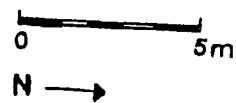


2, 3, 5 : nombre d'animaux

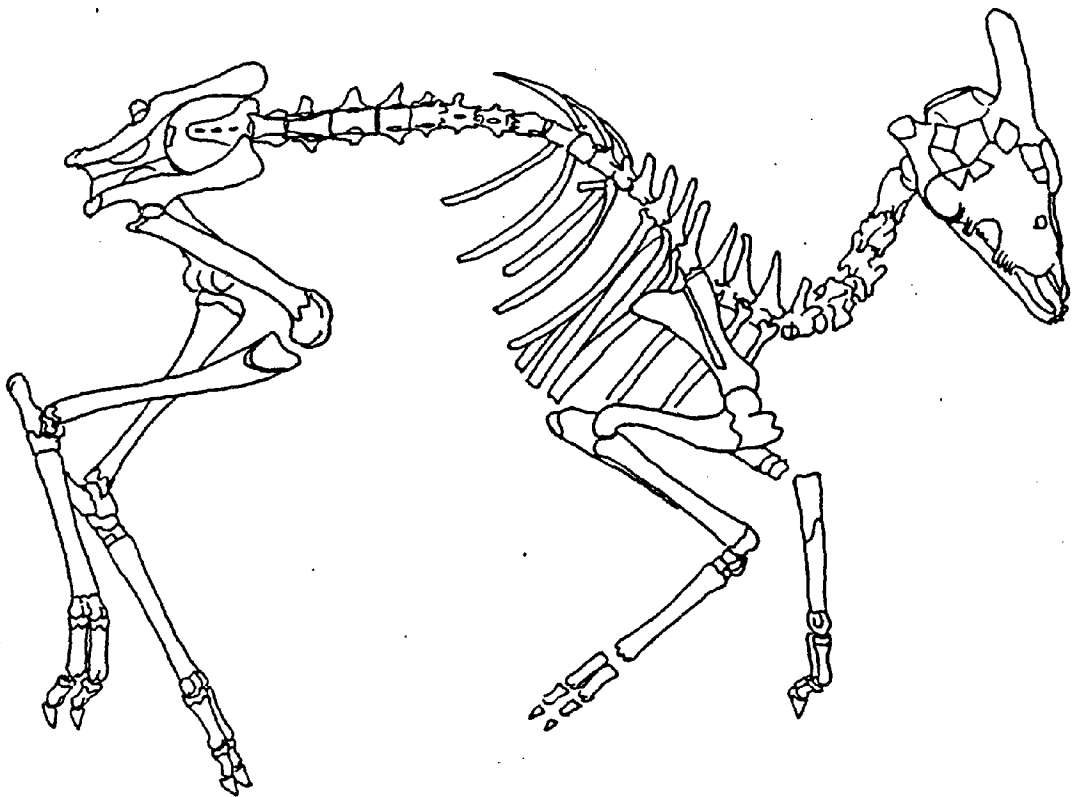
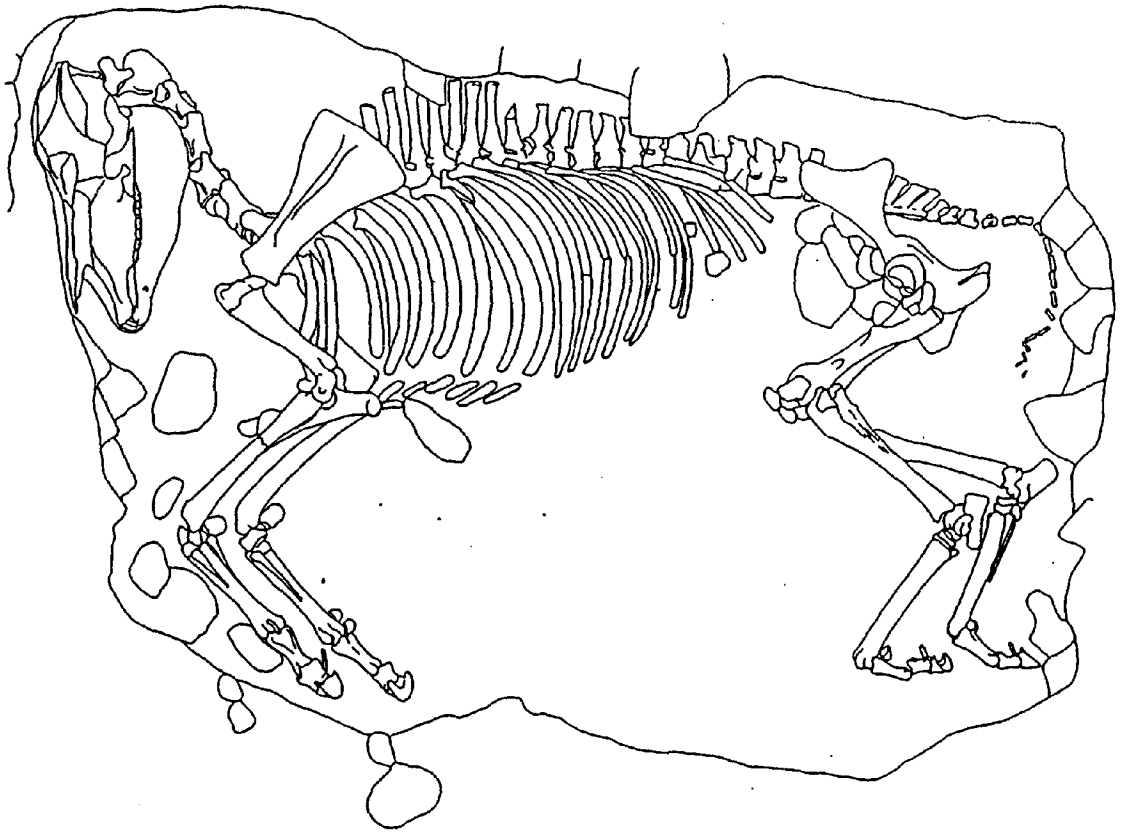
⊗ mouton

● chien

▨ cheval



YERTAULT 100 - 90
Relevé cheval XIX



YERTAULT 100 - 90
Relevé mouton 1

Les chiens :

Les chiens ont été enfouis par groupe de un à cinq squelettes, toujours couchés sur le flanc gauche selon un axe est-ouest sauf un cas, le dépôt de 5 où les têtes sont au Nord. Dans plusieurs cas, les squelettes décomposés ont été bouleversés par un autre dépôt.

La sélection des chiens ne répond pas aux mêmes critères que celles des chevaux ; en effet, les âges ont plus variés avec de très jeunes chiots, la majorité étant de jeunes adultes aux dents peu usées. En ce qui concerne le sexe, il s'agit en majorité de mâles. Des traces de mise à mort ont été relevées sur certains crânes mais sans systématisme.

L'alimentation des chiens a pu être étudiée à partir des contenus stomacaux de 23 chiens qui se sont révélés être des os de pieds de moutons mâles auxquels s'ajoutent parfois des pièces de têtes et de vertèbres cervicales. Dans 5 cas, ce sont des os de cochons qui ont été trouvés.

Les moutons :

Sept moutons pour la plupart très abimés ayant fait l'objet de 4 dépôts ont été retrouvés au sud-ouest. Les squelettes sont orientés comme les chiens. Il s'agit de sujets d'un peu moins d'un an et de mâles pour ceux dont le sexe a pu être déterminé.

Dans trois cas, ces moutons ont été déposés dans des fosses ayant d'abord reçu des dépôts de chiens.

Aucun matériel n'est associé aux dépôts animaux et jusqu'à présent, la fouille n'a pas révélé de fosses comportant des offrandes céramiques ou métalliques. Les quelques monnaies, fibules et fragments de céramique commune associés au fanum donnent une période chronologique qui va de la moitié 1er siècle au IIème siècle après JC.

Le carbone 14 pratiqué sur un échantillon d'ossements erratiques du remplissage de la fosse aux chevaux propose en données corrigées une fourchette allant de -10 à 220 après JC. Ces résultats permettent de situer les dépôts à la limite de la période gauloise et gallo-romaine mais doivent d'être affinés par d'autres mesures sur des séries complètes en particulier d'os de chiens qui sont les témoins d'autres séquences du sanctuaire.

Les squelettes de chevaux, par leurs mensurations, correspondent bien au type gaulois, de même que les moutons mais la présence d'os de grands boeufs romains dans l'extrémité sud de la fosse montre la perdurance des enfouissements après la conquête.

Plusieurs indices dont les reprises de fosses, les superpositions et la répétition de la position, de l'axe général des squelettes montrent que le site a été utilisé sur une période assez longue: on n'est pas en présence d'un riche dépôt instantané (rites de fondation par exemple...) mais bien de structures complexes même si les durées nous échappent pour l'instant.

Il est indispensable actuellement de préciser les limites de ce sanctuaire, ses relations avec l'habitat intra-muros et les nécropoles (enclos quadrangulaires laténiens) repérées par photos aériennes à proximité au Sud.



LA NECROPOLE PROTOHISTORIQUE DE SOUCY "MOCQUES BOUTEILLES" (YONNE)

Luc BARAY

La fouille de la nécropole protohistorique de Soucy "Mocques Bouteilles" (Yonne) s'inscrit dans le programme de l'Opération Archéologique A5.

Localisé à 5 km au Nord-Est de Sens, le site a été découvert en 1976 à l'occasion de prospections aériennes effectuées par A. Heurtaux. Les premiers sondages ont eut lieu en 1978 sous la direction de V. Gaj. Il s'agissait avant tout de vérifier l'état de conservation des structures et leur appartenance chronologique. Les fouilles proprement dites ne débutent qu'en 1979 pour se poursuivre jusqu'en 1981. En trois ans, le fouilleur a mis au jour treize sépultures protohistoriques, auxquelles étaient associés cinq enclos circulaires et quadrangulaires, ainsi que 29 tombes dépourvues de tout mobilier. Seule la sépulture à inhumation du Bronze final IIIb, découverte sur l'aire interne d'un double enclos circulaire, a fait l'objet d'une publication. Les autres ensembles sont restés inédits jusqu'à ce jour.

Le site

La nécropole de Soucy occupe le flanc nord de la petite vallée de la Mauvotte, affluent de l'Yonne. Elle est divisée en trois parties d'inégales surfaces d'une part par le C.D. 135 qui relie les villages de Soucy et de Voisines, et d'autre part, par le chemin vicinal du "Haut des Vignes". La nécropole est limitée au Sud par le ruisseau de la Mauvotte.

Le gisement comprend 27 enclos circulaires (20) et quadrangulaires (7), trois fosses protohistoriques, une fosse néolithique (?), un fossé Gallo-Romain (?), 6 sépultures du Bronze final dont une incinération, 18 sépultures de La Tène dont 5 à incinérations ainsi que 95 inhumations sans mobilier que l'on peut dater du Ve ou du VIIIe siècle de notre ère compte tenu des pratiques funéraires observées (absence de mobilier, nécropole rurale, fosses anthropomorphes, position systématique des membres supérieurs et inférieurs, orientation des têtes au Nord-Ouest, ...).

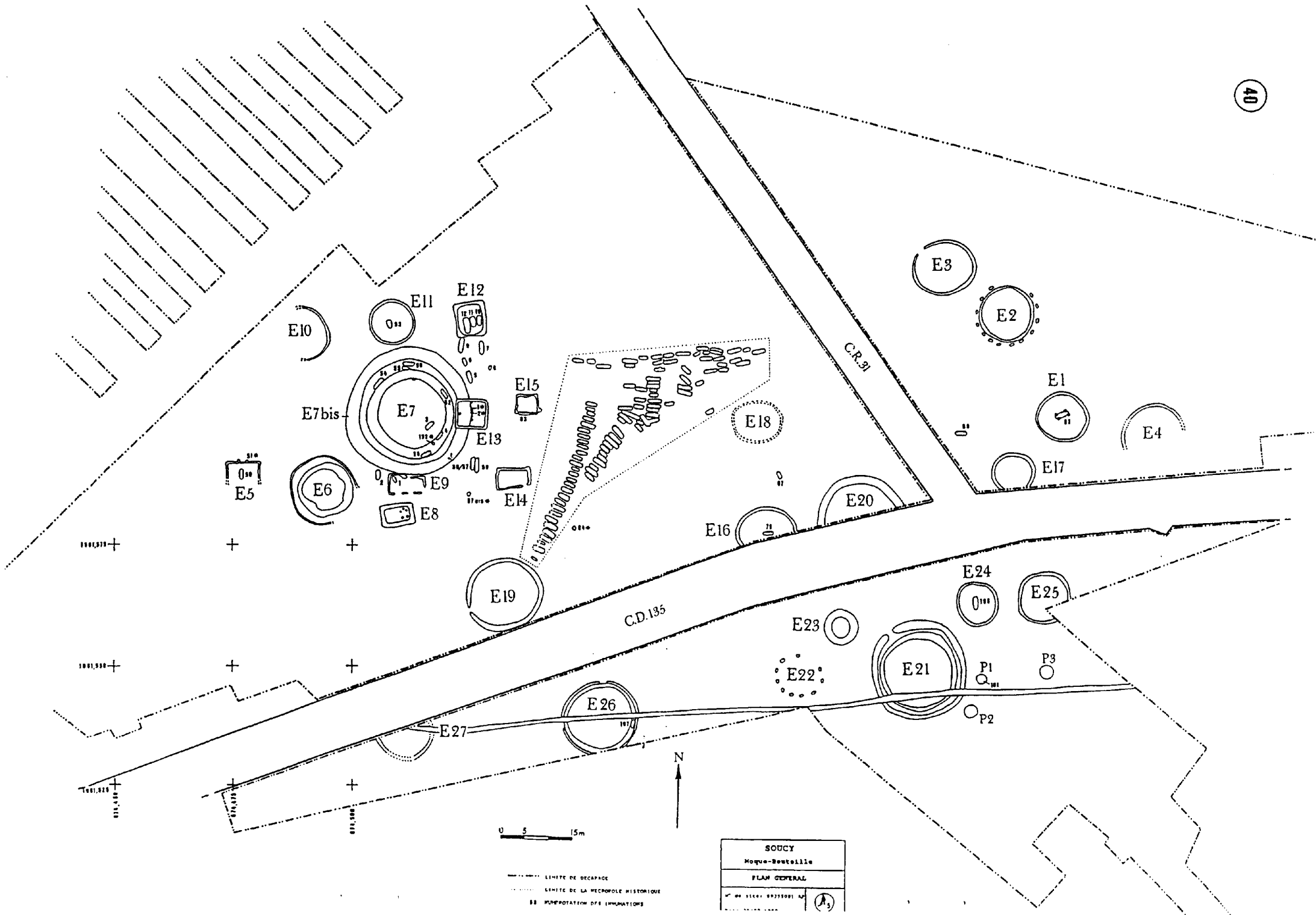
Conditions d'intervention

La fouille de la nécropole a bénéficié de conditions particulières qui nous ont permis de réaliser un décapage extensif sur la presque totalité du gisement. Le site occupait, à l'origine des projets autoroutiers, l'emplacement exact d'un échangeur qui devait desservir notamment la ville de Sens. La surface totale de l'emprise concernée par les travaux d'aménagement de cet ouvrage, auquel il fallait ajouter ceux d'un centre d'exploitation pour l'entretien de la voirie, la déviation du C.D. 135, atteignait 11 hectares. Nous avons donc pu, avec l'accord de la Société d'Autoroute et moyennant le respect de certaines contraintes de dépôt de terre, décapier la totalité de la zone funéraire, soient 30045 m². Cette surface représente plus de 90% de la nécropole. Seule une petite bande de terrain, localisée entre la partie sud du décapage et le ruisseau de la Mauvotte, pourrait encore livrer des structures monumentales. En effet, deux anomalies circulaires, qui pourraient bien correspondre à des enclos, se distinguent tant bien que mal sur les clichés en notre possession.

Une fouille de sauvetage programmée a été effectuée du 26 mars au 15 juin 1990¹.

Les travaux de terrain ont permis de mettre en évidence cinq phases

¹L'équipe de fouille était composée de : Y. AMRANE, L. BARAY (titulaire de l'autorisation de fouille), S. BEUGARD, L. BENSAMED, A. CHARMOT (chargé d'étude), F. FERDOUEL, N. GRESSIER, N. MOREAU, S. POIZAT, D. THEBAULT, I. VILLEMEUR (anthropologue).



SOUCY
 Roque-Boutaille
 PLAN GENERAL
 No 11661 89232081

--- LIMITE DE DECAPAGE
 - - - - LIMITE DE LA MECROPOLE HISTORIQUE
 ■■ REPRESENTATION DES IMMATIATIONS

d'occupation.

Phase 1 : Bronze final IIIb. Fondation de la nécropole

Cette première phase comprend l'ensemble des enclos circulaires du site, cinq sépultures dont quatre inhumations et une incinération. Le mobilier d'accompagnement se compose pour les inhumations de vases en céramique, de bracelets en bronze ou en lignite, d'anneaux de chevilles (sépulture 63), d'épingles en bronze et d'un collier en perles de bronze et en pâte de verre bleu (sépulture 63). L'incinération ne possédait qu'une urne cinéraire pour tout viatique. (A ajouter une inhumation fouillée par V. Gaj).

Phase 2 : Hallstatt final. Réoccupation partielle des enclos E7-7bis et E20

La découverte de tessons de céramique peinte dans le remplissage des fossés des enclos E7-E7bis et E20 constitue les témoins fugaces d'une réoccupation au moins partielle de la nécropole à la fin du Premier Age du Fer.

Phase 3 : La Tène A.

Cette phase n'est représentée que par une sépulture à incinération (?), avec comme seul mobilier un fragment de torque torsadé en bronze (sépulture 51).

Phase 4 : La Tène B2/C1

Une sépulture de guerrier (sép. 62) avec épée, fer de lance et bague en bronze a été découverte dans le remplissage supérieur du fossé extérieur de l'enclos double E7-E7bis. Trois autres sépultures à inhumation ont également été fouillées. La première, située dans la zone intermédiaire entre les deux fossés de l'enclos double E7-E7bis, était parée d'un bracelet en lignite au bras gauche, d'une fibule en fer sur le thorax et d'un petit anneau en bronze près de la hanche gauche (anneau de ceinture ?). Les deux autres sépultures (sép. 57 et 59) sont situées en contrebas de l'enclos E7-E7bis. Elles possèdent chacune une fibule en fer. Au-dessus de l'inhumé de la fosse 57, nous avons dégagé le squelette en parfait état d'un adulte de sexe masculin dont il manquait le crâne (sép. 56). (A ajouter neuf inhumations et trois incinérations fouillées par V. Gaj).

Phase 5 : La Tène C2

Une sépulture à incinération en urne provient du remplissage supérieur du fossé externe de l'enclos double E7-E7bis.

La publication monographique du gisement est en cours actuellement et devrait paraître dans un volume consacré aux fouilles protohistoriques de l'opération archéologique A5. En attendant, on peut rapidement énoncer les quelques points suivants :

-Apport à la typologie des structures fossoyées de type circulaire :
la fouille de Soucy a permis de mettre en évidence, pour la première fois dans le Sénonais, l'existence d'enclos circulaires sur poteaux ou associant poteaux périphériques et fossé. Les seules comparaisons disponibles actuellement sont à rechercher en Picardie et plus particulièrement dans la Vallée de l'Aisne, à Berry-au-Bac, "La Croix Maigret" (Aisne) où un enclos à simple poteau, daté du Bronze final, a été fouillé en 1975 par M. Boureux (Boureux, 1975).

-Fosse-silo à sépulture de relégation :

dans la partie sud du gisement, trois fosses de morphologies différentes ont été fouillées. La fosse P1, qui possède toutes les caractéristiques des fosses-silos (profil en cloche et type de remplissage avec cône central), contenait dans la partie inférieure de son remplissage le squelette d'un jeune adulte de sexe masculin, âgé d'environ 25 ans. La position particulière du défunt, coincé contre la paroi nord de la fosse, l'absence de viatique associé, indiquent clairement qu'il s'agit d'une sépulture du type

à relégation (Villes, 1987). Une découverte comparable, associant pour la première fois une structure domestique à sépulture à relégation, des enclos funéraires et des sépultures en fosse, a été faite dans la nécropole de Normée "La Tempête" (Marne) (Brisson et Hatt, 1969).

-Présence notable d'enclos circulaires doubles :

L'existence dans la même nécropole de quatre enclos doubles mérite d'être soulignée (E5, E7-E7bis, E21, E26). Ils sont, en effet, extrêmement rares dans le Sénonais (2 cas connus) bien que plus d'une centaine d'enclos circulaires ait été fouillée et inventoriée (Mordant, 1983; Prampart, 1982). Le nombre relativement élevé de ce type de structure, dans la nécropole de Soucy s'explique difficilement. Pour au moins deux des quatre enclos, le réaménagement des entrées lors du creusement du second fossé ne fait aucun doute (E21 et E26). A Gravon "La Souricière" (Seine-et-Marne), C. et D. Mordant ont mis en évidence quatre phases successives de recreusement pour une même structure (Mordant C. et D., 1970). Sur le site de Barbuise-Courtavant "Les Grèves de la Villeneuve" (Aube), l'unique enclos double de la nécropole (E44) a subi également plusieurs phases de recreusement, toutes postérieures au Bronze final IIb-IIIa (Piette et Mordant, 1986). Il semblerait, dans ces conditions, ne pas exister de véritable enclos double dans le nord de la Bourgogne, mais toujours des cas de réaménagements successifs. Réaménagements qui, par ailleurs, sont toujours postérieurs au Bronze final IIb-IIIa. Au contraire, en Picardie, la forte homogénéité qui existe entre le diamètre des fossés interne et celui des fossés externe ainsi que l'absence totale de recoupement, témoignent de leur stricte contemporanéité (Audouze et Blanchet, 1983).

-Présence certaine d'un tumulus au-dessus de l'enclos circulaire E16 :

L'hypothèse de la présence d'un tumulus au-dessus de la sépulture 76 a été déduite des observations suivantes :

-la tombe 76 a été découverte à 1,15 m de profondeur sous le niveau supérieur de la terre arable, soit à 0,15 m au-dessus du substrat crayeux et au-dessus du niveau d'apparition du fossé, au centre de l'aire interne de l'enclos E16.

- elle a été placée dans une masse de limon brun, de composition identique à celui qui comblait le fossé périphérique.

- le remplissage homogène du fossé périphérique témoigne d'un comblement vraisemblablement volontaire lors de l'édification d'une butte tumulaire. On observe aucun pendage interne ou externe de matériaux crayeux ou autre.

- contrairement aux autres inhumations contemporaines du site (Bronze final IIIb), la sépulture 76 est la seule dont la fosse n'a pas été creusée dans la craie encaissante.

-Réapparition notable de l'inhumation en contexte Bronze final IIIb :

Avant la fouille de Soucy, le nombre des sépultures à inhumation du Bronze final IIIb, dans le nord de la Bourgogne, était de quatre : Passy "La Sablonnière" (Yonne), Beaumont "Le Crot aux Moines" (Yonne), Serbonnes "Champ Rabault" (Yonne), Soucy "Mocques Bouteilles" (Yonne). Après la fouille, si l'on tient compte de la sépulture 106, totalement arrasée, le nombre des inhumations double d'un coup.

A noter également qu'une superstructure à quatre trous de poteaux comparable à celles découvertes à Champlay "Les Carpes" (Yonne), en contexte Ha C, était associée à Soucy, à une inhumation féminine richement parée du Bronze final IIIb (sép. 63).

Bibliographie

- AUDOUBE, F. et BLANCHET, J.-C., 1983**, "Les cercles de l'Age du bronze en Picardie et ses abords. Un premier bilan", in Table ronde du C.N.R.S., Rennes 1981, p. 7- 28, 5 fig., 1 tab.
- BOUREUX M., 1975**, "Fouilles à Berry-au-Bac (Aisne) "La Croix Maigret"", R.A.O., 6, p. 3-7, 6 fig.
- BRISSON A. et HATT J.-J., 1969**, "Le cimetière de La Tempête à Normée (Marne)", Mém. Soc. Agric. Commerce, Sc. et Arts de la Marne, p. 21-37.
- GAJ, V., 1978-1979**, Rapport de fouille. Direction des Antiquités Historiques de Bourgogne.
- GAJ V., 1982**, "Une sépulture de l'Age du Bronze à Soucy", in Préhistoire du Sénonais, Sens, 1982, p. 141-142, 1 fig.
- Abbé MERLANGE, A., 1979**, "Sépultures de La Tène dans la vallée de l'Yonne (Sauvetages en sablières entre Joigny et Appoigny), in Les Sénonais à la lumière des dernières découvertes, Bull.S.A.S., 1977, p. 6-13, 8 fig.
- MORDANT C. et D., 1970**, "Un enclos circulaire à quatre fossés successifs (Gravon, Seine-et-Marne)", B.S.P.F., t. 67, p. 254-256, 2 fig.
- MORDANT C., 1983**, "Les enclos de l'Age du Bronze du confluent Seine-Yonne", in Table ronde du C.N.R.S., Rennes 1981, p. 163- 180, 6 fig.
- PIETTE J. et MORDANT C., 1986**, "Incinérations du Bronze final IIb-IIIa de Courtavant et de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube)", in Actes du Colloque de Nemours 1986, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 1, p. 349-362, 9 fig.
- PRAMPART, J.-Y., 1982**, "Enclos protohistoriques dans le nord du Sénonais", in Préhistoire du Sénonais, Sens, 1982, p. 127-136, 7 fig., 1 tab.
- VILLES A., 1987**, "Une hypothèse : les sépultures de relégation dans les fosses d'habitat protohistorique en France septentrionale", in Anthropologie physique et Archéologie, Ed. C.N.R.S., Paris, 1986, p. 167-174.
- VILLEMEUR I., 1990**, "La nécropole protohistorique et historique de Soucy "Mocques Boutelles (Yonne). Rapport anthropologique". Direction des Antiquités Historiques de Bourgogne.

LE SANCTUAIRE DES PRES DE LISE
A MURON (CHARENTE-MARITIME).

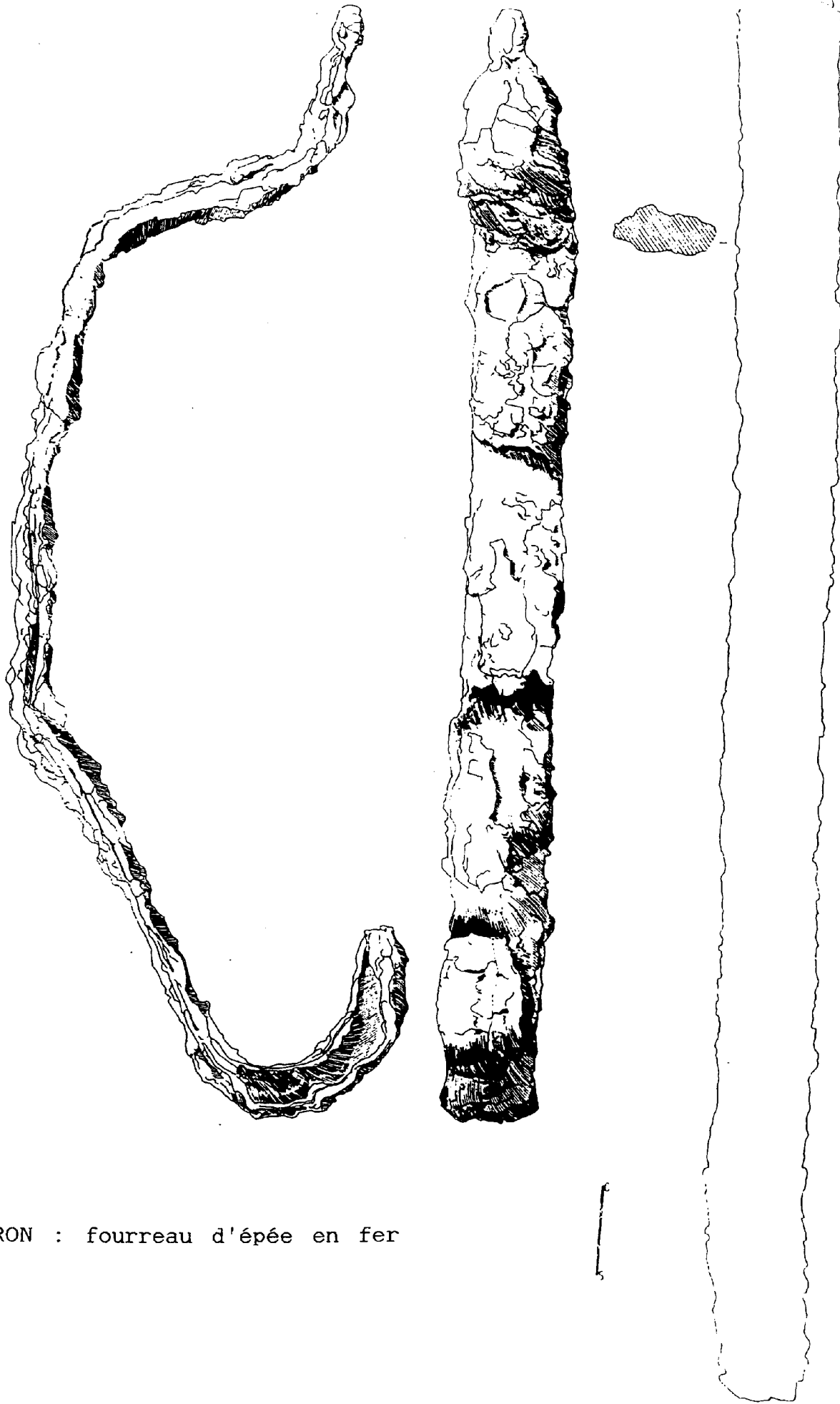
Résultats d'une première campagne de fouilles.

José GOMEZ de SOTO
(CNRS, UPR 0403)

Le sanctuaire des Prés de Lise à Muron a été reconnu à partir de ramassages de surface (voir bulletin AFEAF, 1987, p. 27-28). Une première campagne de fouilles a été conduite à l'automne 1990. Elle avait pour but de récupérer les objets déplacés dans le labour, régulièrement écumés par des clandestins, et de vérifier l'existence et l'état de conservation des structures ensevelies.

Sous le labour, peu profond, de larges surfaces de sols anciens ont été ^{retrouvées} conservées. Elles se présentent sous l'aspect de nappes de cailloux de calcaire séparées par des espaces vides de pierres, sur lesquelles gisent objets de fer, restes de faune, tessons de céramique locale et d'amphores du type Dressel IA. Une de ces nappes de pierres a pu être démontée; elle recouvrait un dépôt, au milieu de pierres, d'armes et rares outils de fer, restes de faune et tessons. S'agit-il du sommet d'une favissa ? Le matériel recueilli à la surface de ces sols indique une datation à La Tène III, mais quelques vestiges plus anciens remontent au III^e siècle, voire à la fin du IV^e (bouterolle arrondie), et attesteraient un début de fréquentation ancien. Les éléments post-césariens n'apparaissent qu'en superposition, dans le labour, ou en place au-dessus de fossés ou de fosses dans une zone de pente mieux protégée des travaux agricoles. Les fondations des constructions gallo-romaines, dont le plan ne peut encore être déterminé, ont par endroits perturbé les sols anciens. Les limites du sanctuaire à l'époque de l'Indépendance n'ont pu être définies.

.../...



MURON : fourreau d'épée en fer

nies, un seul ensemble de fossés, à l'Est ayant pu être repéré.

La composition des dépôts semble différer profondément de ce que pouvait laisser supposer la première série observée : les outils n'apparaissent qu'en quantité modeste à côté des fragments d'épées et de fourreaux, anneaux de suspension et de ceinturons. La dominante outil n'était que le fait du choix par le "prospecteur" des objets reconnaissables par un non initié.

Les quelques données disponibles après une seule campagne de fouille confirment la grande parenté qui unit les sanctuaires d'Occident à ceux de Picardie et de Bourgogne, et la parfaite intégration de la région à la koiné celtique.

PRESENTATION DES RECHERCHES EN COURS EN AUVERGNE (1990-1991)

Une table-ronde réunie en 1987 à Clermont-Ferrand avait jeté les bases d'une publication ayant pour objet la sériation chronologique du Second Age du Fer en Auvergne établie à partir d'ensembles clos s'échelonnant depuis La Tène Ancienne jusqu'à la période augustéenne. Si la zone retenue couvre les quatre départements de la région Auvergne, la plupart des sites étudiés se trouvent, en fait, à proximité immédiate de Clermont-Ferrand. La richesse et l'ampleur de la documentation issue de la fouille de Clermont-Ferrand, "La Grande Borne" (fouille COLLIS), dont l'évaluation n'était pas évidente a priori, nous obligent à retarder les échéances de publication. Cette publication s'effectuera dans le cadre des D.A.F.

Cadre de la recherche et ses objectifs.

A la suite de cette initiative, une ATP intitulée "L'occupation des Limagnes d'Auvergne pendant l'Age du Fer" est financée par le CNRS dans le cadre d'un appel d'offre "Grands projets d'archéologie métropolitaine". J. COLLIS, V. GUICHARD, Ch. JOUANNET en sont les responsables permanents auxquels se joignent plusieurs archéologues régionaux.

Dans le cadre du Ministère de la culture, un projet collectif permet une approche diachronique des secteurs retenus grâce aux opérations de prospection-inventaire qu'il coiffe.

Dans un premier temps, la synthèse de la documentation accumulée depuis le siècle dernier par plusieurs organismes administratifs, publics, associatifs et par des personnes privées, permettra de présenter une cartographie des sites et de reprendre l'étude du mobilier.

A long terme, il s'agit de définir la géographie du peuplement arverne et, en raison de la richesse de la documentation archéologique, d'appréhender ce que peut être un modèle régional de peuplement.

Champ d'application et modalités.

Les opérations de prospection.

En ce qui concerne la Limagne, trois secteurs géographiques ont été sélectionnés pour mener cette étude :

1- un transect recoupant la Limagne d'ouest en est, depuis les buttes marneuses longeant le socle granitique jusqu'à la vallée de l'Allier. Il prend en compte deux bassins marécageux de petite superficie correspondant aux "terres noires" de Limagne.

2- un secteur de 10km x 10km centré sur Clermont-Ferrand et allant de la bordure Sud du marais de la Grande Limagne au Nord jusqu'aux trois *oppida* de Gergovie, Corent et Le Cendre-Gondole.

3- un transect recoupant la Limagne d'Issoire.

Sur ces trois secteurs, un programme de prospection-inventaire joint aux travaux de l'ATP permet de recenser les sites déjà connus par les différentes sources écrites, graphiques ou photographiques et de compléter cet inventaire par des campagnes de prospection systématique sur le terrain.

Les différentes recherches antérieures ont mis en évidence l'importance du peuplement de la Limagne depuis le Néolithique. Certaines périodes - Néolithique Final, Bronze Final et gallo-romain- accusent une forte pression démographique. Dans le bassin de Clermont-Ferrand, cette occupation intense du territoire, y compris pendant toute la période de La Tène (Fig. 1) est déjà perceptible grâce notamment aux découvertes fortuites liées à l'urbanisation. Moins bien connue est le reste de La Grande Limagne. Celle-ci se compose de bassins à tendance palustre, de zones de colluvionnement et/ou d'alluvionnement, encerclées par des collines marneuses créant un relief très légèrement vallonné. Ces complexes limagnais forment des éco-systèmes très sensibles aux variations du milieu physique et aux facteurs humains : ennoisement et drainage ont scandé le rythme de cette plaine en fonction tout autant des contraintes physiques (géologie, hydrologie, climatologie...) que des adaptations, des réponses que l'homme leur a opposées, modelant lui-même aussi ce paysage.



Fig. 1 : Secteur de Clermont-Ferrand, localisation des sites de La Tène.
(échelle : 1/100000e ; équidistance des courbes de niveau : 20m).

En trait mixte : limites des communes prises en compte (AU : Aubière, CA : Courmon, CF : Clermont, RB : La Roche Blanche, LC : Le Cendre) ; en grisé : ancien lac de Sarliève (asséché au XVIIe s.) ; pastilles : sites d'habitat (ou supposés tels) ; croix : sépultures.

CF9 : "La Grande Borne" (fouillé par Périchon et Collis), CF34 : "Pâtural", CF28 : rue Descartes, CF19 : nécropole de Pontcharaud (fouille Loison), CA3 : nécropole de La Barrière de Courmon, RB14 : oppidum de Gergovie, LC4 : site fortifié de "Gondole".

Les premiers résultats montrent, sur l'ensemble de La Limagne, une très forte occupation de la zone de piémont ouest bordant la Chaîne des Dômes et cela à toutes les périodes. Dans le secteur de la Morge, non seulement la frange bordant les marais, mais aussi le centre du marais sont densément occupés depuis le Néolithique Final jusqu'à l'époque romaine, avec des témoins d'implantation au Bronze Ancien, Bronze Moyen, premier Age du Fer (?) et La Tène Ancienne. Au Bronze Final (Fig. 2) et à l'époque gallo-romaine (Fig. 3), on constate un net débordement de l'implantation sur les coteaux marneux qui entourent ces bassins.

Les fouilles.

Des chantiers de fouille ont été menés depuis plusieurs années par J. COLLIS à Clermont-Ferrand "Le Patural" (site de Gerzat). Il s'agit d'un habitat ouvert situé dans le marais de < grande Limagne et occupé du IIe s. av. J.-C. au début du Ier ap. J.-C. La campagne de cette année a porté sur des structures d'habitat et, pour la première fois en Auvergne, a permis la mise en évidence de plans d'habitations, certaines rectangulaires, d'autres circulaires. Le grand intérêt de cette fouille est de présenter, en relation avec leur contexte d'habitat, des séries de mobilier considérables qui compléteront les données de la fouille de Clermont-Ferrand "La grande Borne". A proximité, des fosses de La Tène Ancienne feront l'objet d'un sauvetage urgent en 1991.

A Clermont-Ferrand, rue Descartes un sauvetage programmé a été effectué en 1990 (resp. Ch. JOUANNET). Sur la rive gauche d'un petit affluent fossile de la Tiretaine, les restes d'une zone d'activité artisanale de La Tène ont été reconnus : métallurgie, extraction de pierres et surtout une vaste aire empierrée de 17m de long sur 3 m de large en moyenne et présentant trois niveaux stratigraphiques s'échelonnant entre La Tène D1 et le gallo-romain précoce. L'analyse du mobilier met en évidence des zones de concentration distinctes entre d'une part la faune et d'autre part des scories métalliques (loupes?). Rappelons qu'à proximité, avait été découvert en 1965 un atelier de potier datable de la fin de La Tène C2 et de La Tène D1 et regroupant cinq fours.

Des prospections systématiques ont eu lieu sur les sites fortifiés de Corent et Le Cendre "Gondole". Le Puy de Corent a fait l'objet en 1990 d'une campagne de prospection destinée à préciser la cartographie de son occupation (Resp. J. COLLIS). La méthode utilisée a été le ramassage systématique du mobilier archéologique de surface sur deux transects perpendiculaires de 200m chacun et sur deux mètres de large. Environ un quart de la zone présentant du mobilier en surface a été traité cette année. Rappelons que ce site a livré de très nombreuses découvertes de surface depuis le XIX^e siècle. Il a en particulier fourni une série monétaire considérable : certainement plus de 2000 monnaies et trois coins monétaires dont l'étude (F. MALACHER, en cours) semble mettre en évidence une occupation très resserrée dans le temps et qui s'inscrit entre celle du site de plaine de Clermont-Ferrand "La Grande Borne" (abandon à la fin de La Tène D1) et celle de Gergovie. Une campagne de sondages extensifs est prévue pour 1991.

Conclusion.

Les prochaines années verront l'approfondissement de ce programme de travail dans plusieurs directions :

- Etablir la chronologie des *oppida* de la région clermontoise.
- Poursuivre l'étude des relations entre *oppida* et habitats de plaine.
- Etudier plus précisément l'un de ces complexes limagnais de petite superficie pour ensuite étendre le modèle à La Grande Limagne.

Ch. MENNESSIER- JOUANNET.

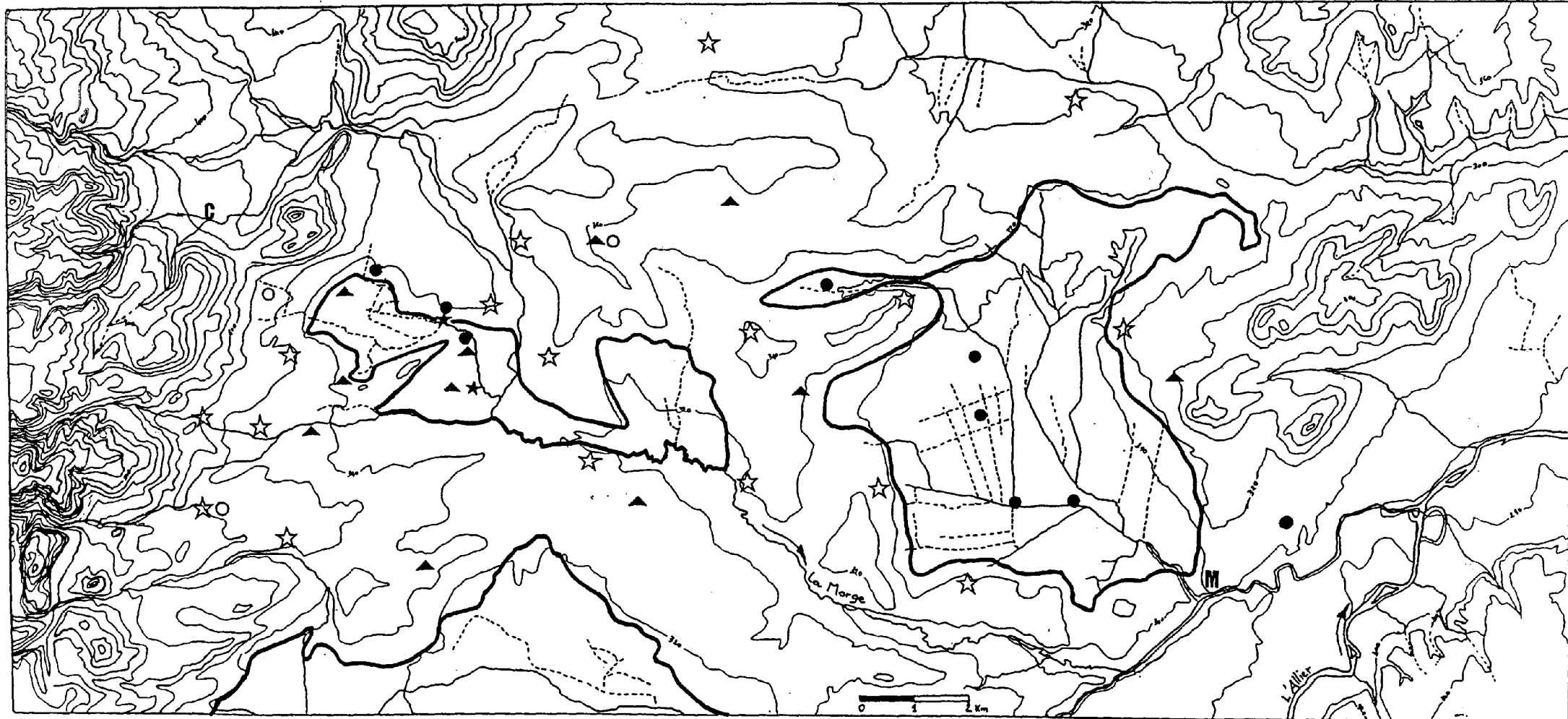
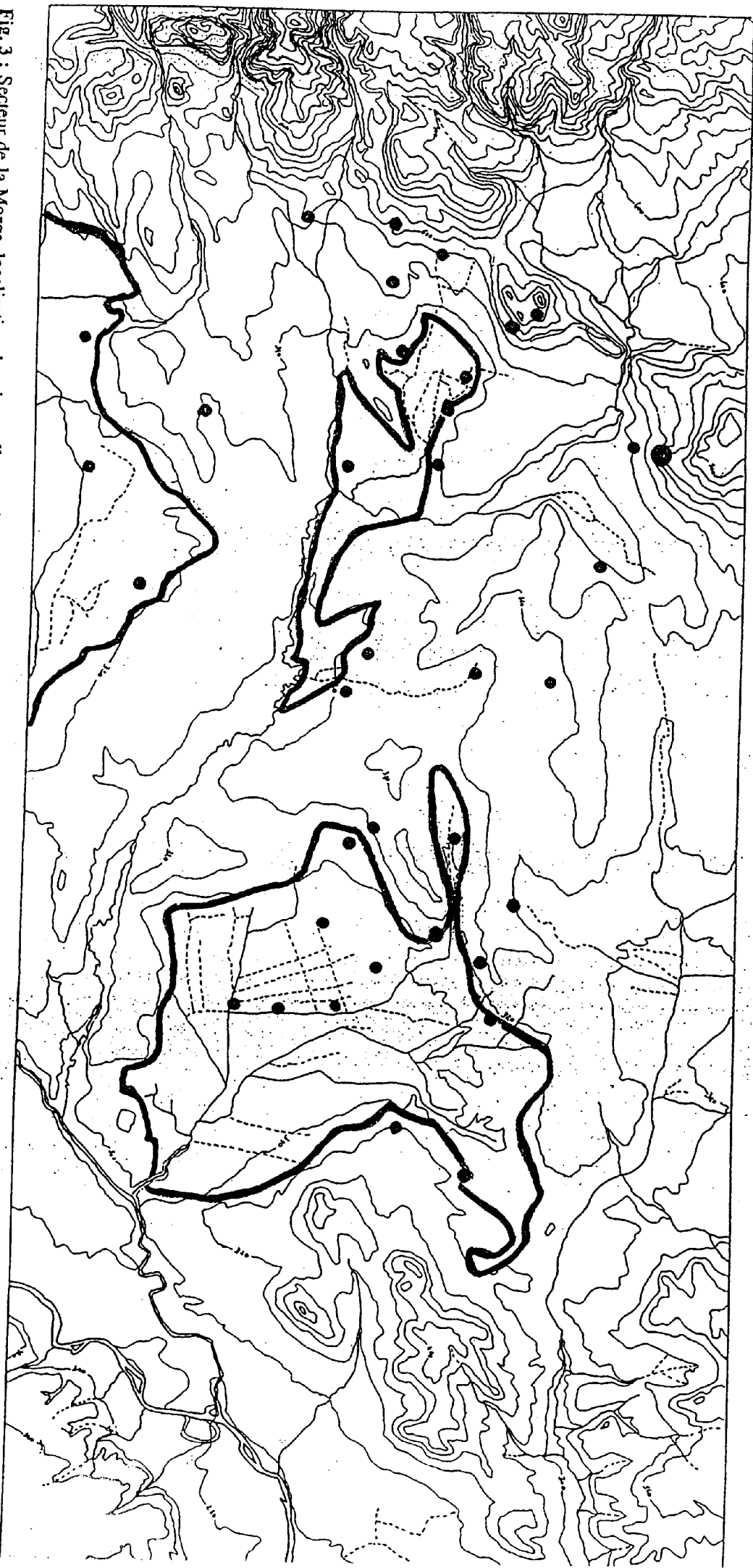


Fig. 2 : Secteur de la Morge, localisation des sites protohistoriques.
 (échelle : 1/100000e ; équidistance des courbes de niveau : 20m). Trait gras : limite des marais.

▲ Bronze Final ; ● La Tène ; ○ La Tène (site mal localisé) ; ☆ chef-lieu de commune

Fig. 3 : Secteur de la Morge, localisation des sites gallo-romains.



par J. ROUSSOT-LARROQUE

Au cours des années précédentes, les fouilles de la Lède du Gurg (Grayan-et-L'Hôpital, Gironde) ont révélé une séquence d'occupations de l'âge du Fer; les six niveaux individualisés couvrent la période comprise entre la période moyenne du Premier âge du Fer et la fin du Second. Des pistes d'animaux et des vestiges d'activité saunière ont été découverts, ainsi que les restes d'une construction de bois. Ces vestiges occupent la bordure ouest d'une dépression marécageuse. La campagne de 1990 a poursuivi le décapage de niveaux du Hallstatt moyen, révélant en particulier de nouvelles céramiques à décor cannelé, un piquet de bois enfoncé obliquement et sa pierre de calage, ou encore une curieuse rouelle en bois à bord dentelé, dont la destination demeure énigmatique. Mais le principal apport de cette campagne est lié à l'exploration d'un nouveau secteur, au nord de la zone précédemment fouillée.

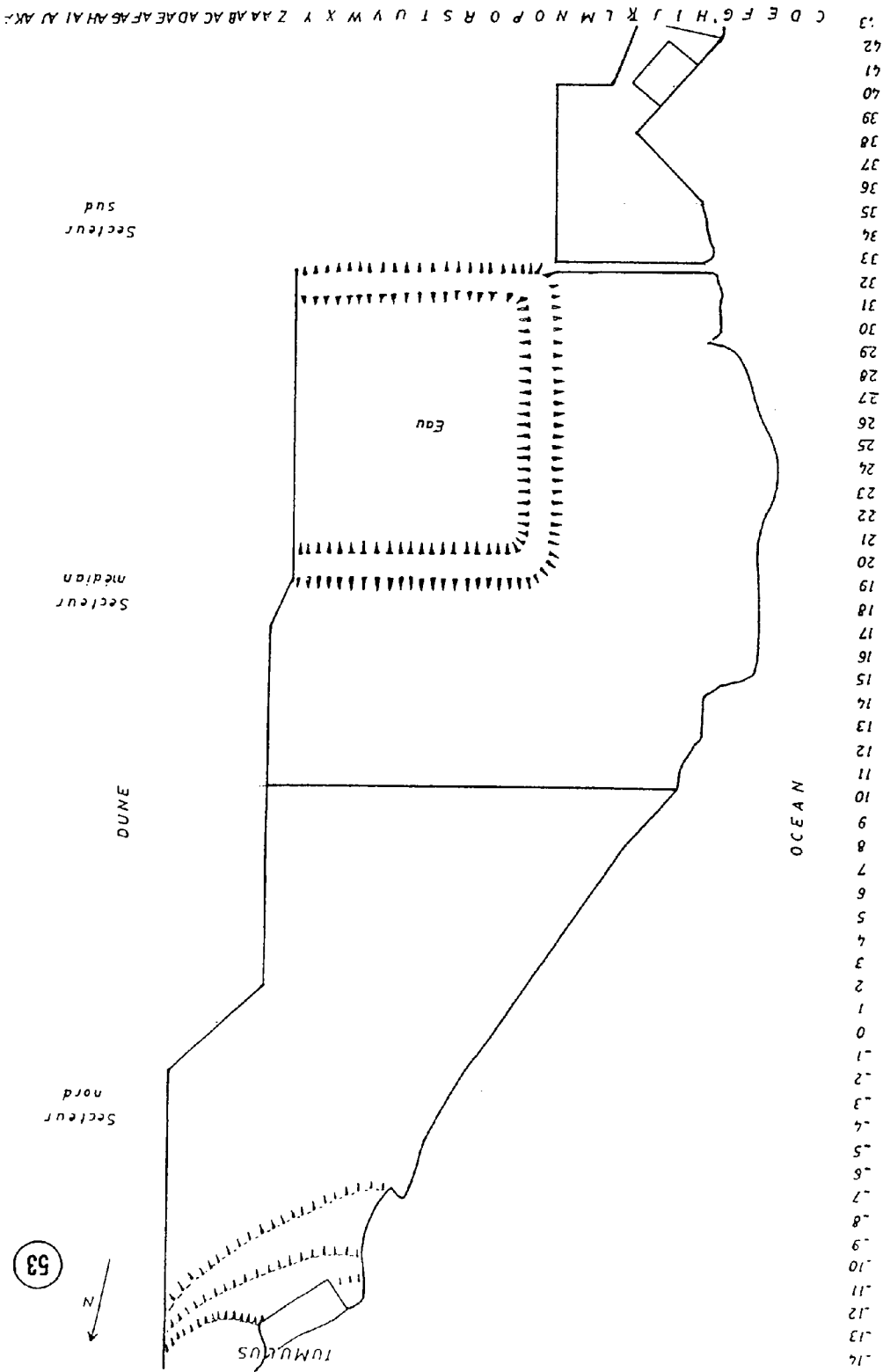
Le tertre. Au nord de la limite septentrionale de la zone fouillée jusqu'alors, à une trentaine de mètres seulement, les tempêtes du printemps 1990 ont fait apparaître au sommet de la falaise littorale, sur un front d'une dizaine de mètres de long, un épais niveau de sables noirâtres jusqu'alors enfoui sous les dunes. Quelques tessons apparaissaient dans la coupe. Une opération limitée en ayant confirmé l'intérêt, un décapage plus large s'est avéré nécessaire pour en préciser la nature, les limites, et les relations éventuelles avec les niveaux d'occupation reconnus jusque là par la fouille.

Sous les sables morts, le décapage a rencontré une couche tourbeuse compacte, noirâtre, épousant la forme d'une petite éminence tronquée par la mer à l'Ouest et au Nord, et encore enfouie sous les dunes à l'Est. Les dimensions à l'origine sont difficilement calculables. On peut estimer le diamètre à 6 mètres environ dans le sens nord-sud. Seul le contour sud-sud-est a pu être reconnu avec précision. La hauteur actuelle est d'environ 1 mètre. Ce tertre a été établi sur un point haut, dominant la lède (dépression marécageuse). Le sommet est aplati, sans doute en partie arasé. La pente abrupte et la forme régulière de ce tertre, comme les sables noirâtres d'origine anthropique qui le constituent, excluant qu'il puisse s'agir d'une formation naturelle, il restait à en préciser la nature: ouvrage de terre (talus, rempart...) ou tumulus?

La tourbe superficielle le recouvrant était couverte d'empreintes animales, bovins et ovins surtout. Par endroits, ces empreintes s'organisaient; un véritable sentier dévalait la pente très raide au sud-est, produisant une échancrure dans le bord du tertre. Par ailleurs, au bord de la falaise littorale, une zone quadrangulaire était à peu près vide d'empreintes, comme si les animaux avaient dû contourner un obstacle. Basculé par-dessus, un gros tronc de chêne dépourvu de souche gisait dans le sens Nord-Ouest-sud-Est, ses branches plongeant dans la tourbe en contrebas.

La fouille, entreprise selon la méthode des quadrants, dans l'axe général du carroyage, a montré que le tertre est entièrement constitué d'une accumulation de sables gris brun très foncé, reposant sur le substrat de sable blanc. La limite, pratiquement horizontale, est nettement tranchée. Ces sables gris brun sont pratiquement stériles, hormis quelques rares débris de silex et menus tessons, matériel résiduel atypique. Vers la base, les sables bruns deviennent plus compacts, collants et encore plus foncés. Ils contiennent des galets de quartz blanc et quelques petits blocs de silex, galets entiers ou cassés, parfois brûlés, ne dépassant 5 cm de diamètre et de menus charbons épars. Ces galets ont été apportés par l'homme, mais les relevés ne montrent pas d'organisation vraiment convaincante. Au même niveau, dans le quadrant sud-ouest, gisait sur le côté un minuscule gobelet caréné entier à fond plat, mesurant seulement 4 cm de haut. D'autres tessons,

Fig. 1 La Lède du Gulp. Plan d'ensemble



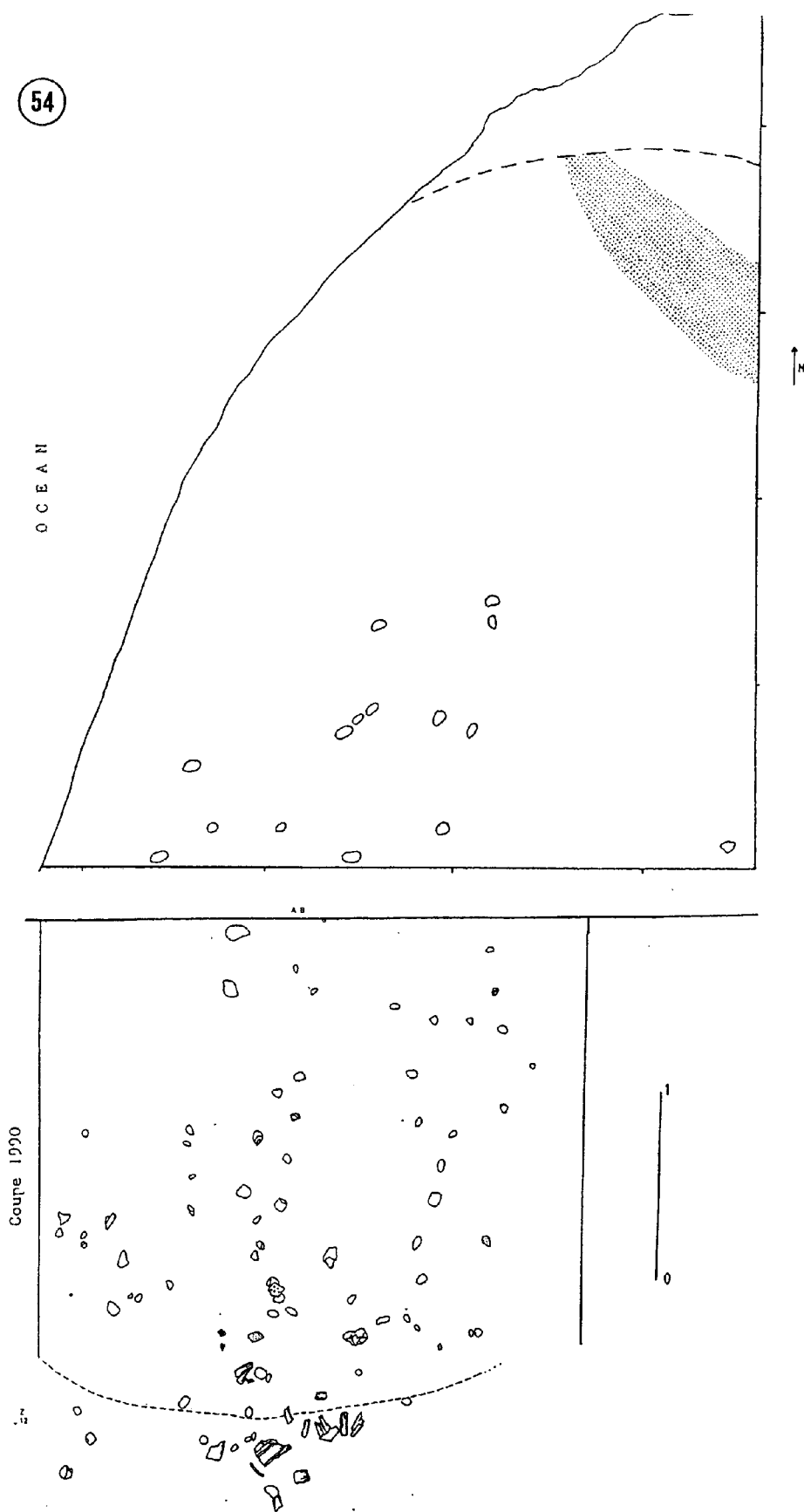


Fig.2 La Lède du Gurp. Zone nord; tumulus. Semis de galets vers la base. Au nord, portion de fossé à remplissage gris bleuâtre sablo-argileux creusé dans le sable blanc de base. Restes d'un enclos circulaire ?

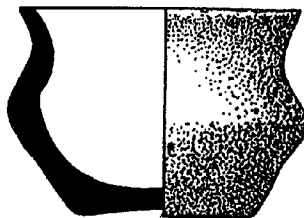
provenant d'un gobelet caréné à peine plus grand, ont été recueillis à proximité, ainsi que des fragments de vase à fond annulaire.

La "tache noire". En contiguité immédiate, au Sud-Ouest, au bord de la coupe littorale, où ne subsistait qu'une portion du revers de la pente, est apparue à la base des sables noirs du tertre une tache noire, légère dépression creusée dans les sables blancs du substrat, et comblée par un dépôt noirâtre renfermant des charbons, quelques glands brûlés et de la céramique. Il s'agit d'un gobelet caréné entier, à fond ombiliqué, trouvé écrasé en place, renversé sur le côté, et de fragments d'un plat-couvercle. Quelques tessons supplémentaires suggèrent que le dépôt devait comporter d'autres vases. Quelle relation exista entre le tertre proprement dit et ce dépôt? S'agit-il d'une structure adventice? Les deux structures ont-elles simplement été juxtaposées à l'origine, puis réunies par l'étalement des sables du tertre? Après les mutilations dues à l'océan, il est difficile de se prononcer. Difficile aussi de décider s'il s'agit de sépultures tumulaires, en l'absence d'urnes cinéraires et d'évidence d'incinérations (il est vrai que, dans ce sédiment, les chances de conservation de l'os, même brûlé, sont faibles). Il faut rappeler cependant qu'en 1972, suite à un éboulement de la falaise littorale, G. Frugier avait recueilli une urne du Premier âge du fer munie de son couvercle. Les circonstances de la découverte n'avaient pas permis d'observations sur le contexte de son enfouissement.

L'enclos à fossé. La fouille du bord septentrional du tertre a révélé la présence d'un fond de fossé creusé dans les sables blancs, à remplissage gris bleuâtre sablo-argileux compact. Ce fossé recoupe les sables bruns gris constituant la masse du tertre. Les deux structures sont scellées par la même tourbe noire. Le tracé du fossé, tronqué par la mer, n'a été suivi jusqu'à présent que sur un peu plus de 2 m, ce qui ne suffit pas pour qu'on soit sûr de sa forme. Il se présente comme un arc de cercle dont le diamètre, non calculable actuellement, pourrait être assez important. Il ne coïncide pas avec le pourtour du tertre, mais lui est sécant.

La zone intermédiaire. Pour établir la liaison entre cet ensemble de structures et la zone fouillée jusqu' alors, un dégagement beaucoup plus large a été entrepris, portant l'ensemble de la surface décapée sur le site à un peu plus de 300 mètres carrés. Après dégagement des sables dunaires, la zone intermédiaire est apparue comme une sorte d'esplanade, presque parfaitement plane et horizontale. Reconnue jusqu'ici sur 240 mètres carrés, elle est tronquée par la mer à l'Ouest, et encore enfouie sous les dunes à l'Est. Cette véritable esplanade, au bout de laquelle s'élève le tertre, surprend dans ce paysage de dunes anciennes. Aurait-elle été régularisée de main d'homme? Sur une partie de sa surface existent des ondulations ou bourrelets sub-parallèles (traces de paléo-agriculture?) et des rigoles ou ornières de profil asymétrique.

La réunion de ces structures adjacentes, tertre, "tache noire" et enclos à fossé, séparée par une "esplanade" de la zone dédiée aux activités saunières et domestiques, est un des acquis majeurs de la présente campagne de fouilles. Rien de tel n'était apparu jusqu'ici dans les secteurs centre et sud de La Lède du Surp, où pourtant les vestiges de l'âge du Fer sont nombreux. Il se pourrait que cette aire septentrionale ait été consacrée à des activités rituelles et/ou funéraires, tandis l'aire centrale et méridionale, autour du point d'eau, était vouée aux activités domestiques et artisanales, en particulier à la fabrication du sel.



LDG 90

56

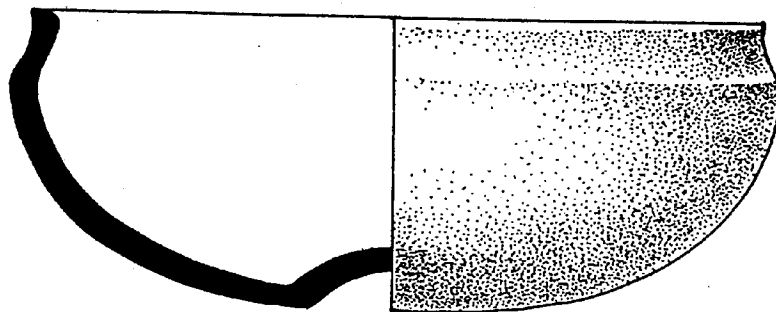
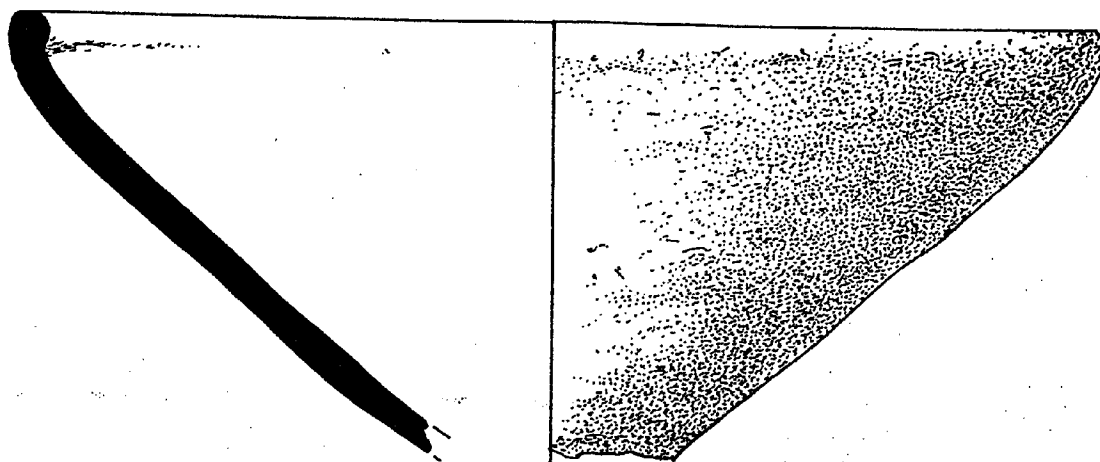


Fig.3 La Lède du Gulp. En haut, vase du tertre; en bas et au centre, vases de la "tache noire".

Un sanglier-enseigne gaulois découvert à Soulac-sur-Mer
(Gironde).

Par J. Moreau et R. Boudet.

Le 20 Décembre 1989, l'un d'entre nous (J.M.) était avisé par J. Dubarry de la mise au jour d'une statuette en terre cuite gallo-romaine dans la coupe d'effondrement d'un banc d'argile sur l'estran de la plage de l'Amélie à Soulac-sur-Mer. Deux jours plus tard, il découvrait à quelques mètres de là avec l'aide de P. Moreau et de l'informateur initial un ensemble groupé de pièces en tôle de cuivre chaudronné jaune (laiton) qui put, malgré les très mauvaises conditions météorologiques, être sauvé. Il s'agissait d'un sanglier en pièces détachées reposant à plat. Malheureusement, aucun autre élément qui put en éclairer la datation et la fonction n'a été repéré à proximité.

Ce sanglier est principalement formé de deux coques symétriques de 0,55m de long sur 0,28m de hauteur. Chacune possède une patte postérieure tubulaire et la longueur totale du corps jusqu'à l'extrémité du groin. Au moment de la découverte, c'est la partie droite de l'animal qui affleurerait, la tête orientée au nord ouest. Une étroite bande métallique cannelée en était détachée. Après dépose de cette première coque, la seconde est apparue. Elle contenait, soigneusement agencées, presque toutes les autres pièces constitutives de l'animal : les deux pattes antérieures, un disque à deux enfoncements pour la partie distale du groin, la queue en tire-bouchon à une extrémité bouletée, un autre disque à deux protubérances figurant la bourse et ses deux testicules vus de l'arrière, une languette pour le pénis, une bande métallique enroulée sur elle-même, une pièce circulaire pliée en trois contenant plusieurs dizaines de petits clous et, surtout, l'échine de l'animal pliée en deux sous la forme d'une plaque décorée de motifs ajourés.

La seconde coque était découpée volontairement au niveau du cou. La tête ainsi détachée avait été repliée et jointe à l'ensemble des pièces. Divers autres petits fragments de métal gisaient à l'extérieur des coques, en particulier une oreille dont la soudure avait sans doute cédée et qui avait glissée sous le sanglier. L'intérieur du corps de l'animal était vide de toute infiltration de terre ou d'argile.

Une reconstitution grandeur nature du sanglier a été réalisée par les soins du Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mayence sous la direction du Dr. U. Schaaff. Les pièces originales ont été conservées, après traitement, dans leur aspect de découverte. Ce travail muséographique a permis de faire quelques remarques préliminaires concernant la technologie de l'objet. Ainsi, à l'exception d'une lamelle d'argent assurant l'adhésion de l'oreille droite, toutes les pièces, y compris les clous, sont en laiton. La teneur en zinc

de l'alliage est proche de 20%. La queue est une barre de section carrée, torsadée et retournée en tire-bouchon. Les autres pièces sont en tôles chaudronnées et repoussées. Hormis l'échine fixée par des rivets, les autres parties du sanglier étaient initialement (c'est à dire avant son démontage) soudées les unes aux autres à l'aide d'un alliage plomb-zinc (brasure).

Dans sa position d'origine, le sanglier de Soulac-sur-Mer a été représenté arc-bouté sur ses quatre pattes, la tête bien en avant dans le prolongement d'un corps un peu gracile et l'échine hérissée, prêt à charger. Il était fixé à un probable support en bois rectangulaire par des rivets ou clous dont les sabots, bifides et munis chacun de deux espèces d'ergots latéraux, portent les stigmates. La tranche de ce support était cachée par le ruban enroulé sur lui-même (qui en fournit ainsi la surface : 0,36m sur 0,13m) et fixé par les petits clous. Cette planchette devait posséder une perforation centrale dans laquelle s'emmanchait une hampe. Ce dispositif est à compléter par une clavette (non retrouvée) qui traversait l'ensemble (planchette et hampe) de part en part au travers d'une perforation latérale ménagée dans le ruban métallique. La pièce pliée en trois qui contenait les clous s'est avérée être une demie sphère décorée sur son sommet de cercles concentriques gravés qui devait permettre de cacher le sommet de la hampe au niveau du support.

Le sanglier découvert à Soulac-sur-Mer doit être considéré comme une enseigne militaire dont des représentations figurent parmi les armes de trophées sur l'arc de triomphe d'Orange ou sur un relief de Narbonne. Le Ier siècle avant notre ère a été proposé comme époque de fabrication et d'utilisation de cet objet. Son enfouissement hors de tout contexte précis actuellement reconnu pourrait être lié à un lieu ou une activité de culte. On doit également poser le problème de la découpe de la tête sur une des coques : geste sacrificiel? Il faut rappeler à ce propos la découverte dans le même secteur de l'Amélie d'un pôteau anthropomorphe en bois dans un contexte datable du IVe ou IIIe siècle avant notre ère.

J.M. et R.B.

- Moreau J., Boudet R. et Schaaff U. : Un sanglier-enseigne gaulois à Soulac-sur-Mer, Dép. Gironde, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 1991 (sous presse).

Nouvelles recherches sur l'oppidum de l'Ermitage à Agen
(Lot-et-Garonne).

Par Richard Boudet (C.N.R.S., U.A. 1007).

L'été 1990 a vu se dérouler sur le plateau de l'Ermitage à Agen, en bordure de la rive droite de la Garonne, un certain nombre d'opérations archéologiques dans le cadre d'un projet d'étude concernant "La plaine d'Agen à l'âge du Fer". La proche région d'Agen, intermédiaire entre Atlantique et Méditerranée ainsi que Celtique et Aquitaine ibérisée, a déjà livré un certain nombre de sites protohistoriques à vocations différentes : un oppidum, de petits habitats isolés (fermes?), d'autres plus vastes (villages?), un dépôt monétaire, une sépulture du Premier âge du Fer et une tombe à char de la fin du Second laissant présager de la présence de nécropoles, ainsi que des tessons attiques et des monnaies pré-augustéennes plus sporadiques.

Le plateau de l'Ermitage, culminant à 165m d'altitude, est occupé par un oppidum d'une cinquantaine d'hectares de surface fermé au nord par un puissant système de fortifications qui barre un isthme, seul accès facile au site. Depuis le XVIIIe siècle de nombreux vestiges et structures y ont été signalés : amphores italiques, vaisselle indigène, monnaies, un puits "à offrandes" de type toulousain contenant en particulier des vestiges animaux et d'armement celtique mutilés, "plates-formes", clous de *Murus Gallicus*, fours de potiers... (Momméja, 1903). Une longue enquête aux Archives Départementales de Lot-et-Garonne, au Musée des Beaux-Arts d'Agen et chez des particuliers a permis de localiser les zones de découvertes anciennes et de retrouver un certain nombre d'objets.

Les travaux de l'été 1990 ont concerné, par des prospections et des sondages, l'ensemble du site. On sait aujourd'hui que les quartiers d'habitat principaux occupent des terrasses artificielles plus ou moins quadrangulaires sur quelques hectares au centre du plateau. Le mobilier y est très abondant. Les secteurs libres entre terrasses et bordure de plateau ont connu des activités potières (batteries de fours) et peut-être religieuses (puits "à offrandes"). Un nouveau puits a fait l'objet d'un début de fouille. Le mobilier, très abondant et diversifié (vaisselle indigène, importations italiques, objets métalliques divers dont un anneau passe-guide de joug, un talon de lance, une serpette ou une clé, faune...), est très fragmenté. Il paraît issu de dépotoirs et avoir été précipité sans ordre. La fouille de ce puits sera achevée en 1991.

Plusieurs sondages ont permis de révéler la présence de points d'occupation isolés en bordure de falaises, mais aucune trace de fortification dans la zone où des clous de *Murus*

Gallicus auraient été découverts vers 1860. Il s'agit visiblement d'une confusion (volontaire?) des érudits locaux avec des clous provenant de l'*oppidum* des Césarines à Saint-Jean-l'Espinasse dans le Lot, effectivement présents au musée d'Agen.

Le rempart nord a fait l'objet d'une première étude stratigraphique. La largeur de l'ensemble du dispositif paraît supérieur à 40m. Seule la partie supérieure (sur 16m de longueur) a été concernée par nos activités. La stratigraphie y atteint cinq mètres de hauteur. Plusieurs niveaux ont été individualisés. L'étape principale d'édification semble contemporaine de la fin du II^e siècle avant notre ère. Une étape plus ancienne sous la forme de blocs calcaires relève d'une structure à vocation non définie pouvant appartenir à la fin de l'âge du Bronze ou au tout début du Premier âge du Fer. Le sommet du rempart doit avoir été surchargé vers le milieu du I^{er} siècle avant notre ère. La coupe complète sera étudiée en 1991.

Avant l'ouverture d'un large secteur de fouille sur une zone d'habitat dès 1992, les recherches actuellement entreprises sur le rempart et le puits "à offrandes" seront achevées en 1991. De même, des prospections électriques devraient permettre de mieux apprécier la qualité des zones d'habitat repérées. L'*oppidum* de l'Ermitage est le dernier secteur de la ville d'Agen non urbanisé du fait de ses difficultés d'accès. Cette situation ne saurait être durable.

R.B.

- Momméja J. : L'*oppidum* des Nitobroges, *Congrès Préhist. de France*, LXVIII, Agen-Auch, 1903, p.167-242.

La tombe à char gauloise de Bordeneuve de Bory à Boé
(Lot-et-Garonne).

Par Richard Boudet (C.N.R.S., U.A. 1007).

La commune de Boé, à la limite sud d'Agen en bordure de la rive droite de la Garonne, était connue depuis 1960 par les Protohistoriens pour avoir livré des vestiges d'une très probable tombe à char du milieu du Ier siècle avant notre ère. C'est en effet pendant l'hiver 1959/1960 qu'A. Jerebzoff découvrait en bordure d'une route nouvellement construite dans le futur lotissement de Bordeneuve de Bory un ensemble de vestiges important en quantité et en qualité : des amphores vinaires du type Dressel IB et de la vaisselle en terre cuite italiques (plusieurs lampes à huile dont une à masque négroïde, de la paroi fine, de la campanienne), des vases indigènes, deux énormes chenets en fer, un casque, de possibles éléments d'un bouclier et d'une cotte de maille, une corne à boire, un trépied (support culinaire) et surtout des pièces d'un char (dont les roues).

Du fait de la route, la fouille ne put être poursuivie. Plus tard, de nouvelles destructions partielles intervinrent en 1962 et 1983 en particulier. Le fouilleur et Y. Marcadal (Marcadal, 1985) entreprirent quelques études qui donnèrent une première estimation de l'intérêt des découvertes. La tombe de Boé appartient à une série de sépultures aristocratiques contenant un char bien connue au nord de la Seine et dans l'ouest de l'Allemagne. Plus au sud, un seul autre exemple est à ce jour attesté, avec Boé, à Tesson en Charente-Maritime près de Saintes.

Depuis 1960, les découvertes de Boé ont été dispersées et ont surtout beaucoup souffert (en particulier les objets en fer) de l'oxydation. Dans le cadre d'un projet de recherche concernant "La plaine d'Agen à l'âge du Fer", le dossier de la tombe à char a été repris afin d'en mener l'étude complète et une nouvelle fouille organisée pendant l'été 1990. Pour ce faire, la documentation ancienne a pu être rassemblée ainsi qu'une grande partie du mobilier archéologique grâce à l'aimable complicité du fouilleur initial. La commune de Boé accepta de prendre à sa charge les travaux de dépose de la route, sous laquelle de possibles vestiges pouvaient être encore conservés, sur une vingtaine de mètres de longueur et sa remise en état.

Rapidement, sous la bande de roulement de la route longeant le square Armand Fallières à Boé-Cités, les premiers vestiges apparurent. Au bout de quelques semaines était dégagé, miraculeusement conservé, environ un tiers de la tombe initiale. La réouverture du secteur de fouille de 1960, plusieurs sondages périphériques dans les lotissements ont permis de ce faire, malgré les nombreuses destructions, une idée assez précise de l'histoire de la tombe à char de Boé.

La première étape en a été le creusement d'une fosse carrée, semble-t'il, peu profonde (aux environs de 0,50m) de 8,50m de côté dans les couches alluviales argilo-sableuses de la Garonne jusqu'au sommet de la terrasse graveleuse inférieure. Dans cette vaste structure en creux de près de 70m² de surface ont été déposés des groupes d'offrandes que l'on peut partiellement restituer. La moitié est a reçu de nombreuses amphores vinaires du type Dressel IB (une première estimation permet de proposer la présence d'une quinzaine d'exemplaires) et une Lamboglia 2 de la côte adriatique. Le premier lot est parfaitement homogène. En effet, une estampille inscrite RODO GALLI se répète près d'une dizaine de fois. Il semble que ces amphores aient été volontairement très brisées au moment de leur enfouissement : mais dans quel but? Parmi elles, dans l'angle nord de la fosse se trouvaient plusieurs pièces d'armement (peut-être mutilées à l'époque) : un casque en fer à visièrre en bronze et ses deux paragnatides et très certainement une épée et son fourreau, ainsi qu'un possible bouclier et une cotte de maille. Sur le sommet de cet ensemble, plusieurs plats, assiettes, bols et couvercles (au moins une vingtaine) originaires également d'Italie du sud et de Catalogne espagnole (en particulier un *sombrero de copa*) avaient été déposés pour la plupart complets. Certains contenaient une petite offrande animale (oiseaux et poissons).

Dans la partie médiane de la fosse les amphores paraissaient mieux conservées et n'avoir été que décolettées. La partie ouest contenait un mobilier métallique important : un char démantelé dont le plancher a été retrouvé en 1990 et deux énormes chenets. Près d'eux gisaient des quartiers de suidés. La présence de feuilles de bronze décorées de cercles concentriques estampés laisse penser à un possible seau en bois dont elles auraient servi de cerclage.

L'ensemble a ensuite été enseveli à l'aide en particulier d'une terre contenant une masse importante de charbons de bois (dont un possible long vestige de bûche) et d'argile rubéfiée pouvant provenir du proche bûcher funéraire du destinataire de la tombe. On ne peut dire si cette structure a reçu un dôme de terre ou tumulus ce que certains indices pourraient laisser supposer. Les offrandes (et donc la tombe) doivent être datées du tout début de la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère (vers 50/40).

Un des problèmes posés par la fouille de l'été 1990 est l'absence de vestiges humains : la vocation funéraire ne saurait donc être assurée avec certitude pour l'instant. Mais le mobilier n'a pas été véritablement étudié et des surprises sont toujours possibles... On pourrait également envisager une structure à vocation strictement religieuse. Mais le caractère homogène (sur le plan chronologique) des dépôts et le char complet semblent plutôt faire pencher la balance en faveur de l'hypothèse funéraire. On serait ainsi en présence d'une des plus grandes (si ce n'est la plus grande en volume) des tombes à char d'aristocrates celtes quasi contemporains de la conquête de la Gaule par César, en Europe occidentale.

Une équipe pluridisciplinaire est en cours de constitution non seulement pour la remise en état des vestiges mais également pour en assurer la publication d'ensemble : le Laboratoire de restauration du Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mayence et le Dr. U. Schaaff pour le mobilier métallique, M. Batz de l'U.P.R. 290 pour la vaisselle méditerranéenne (non amphorique), F. Bertault de la D.R.A.H. Aquitaine pour les amphores...

R.B.

- Marcadal Y. : La seule tombe à char d'Aquitaine, *Les dossiers de l'Archéologie*, n°90, 1985, p.76-80.

LES ORIGINES PRE-AUGUSTEENNES DE RODEZ :

L'APPORT DES FOUILLES DE LA CASERNE RAUCH

Par Ph. GRUAT et J. MANISCALCO

Au printemps 1989, trois mois de fouilles de sauvetage furent effectués à l'emplacement de l'ancienne caserne Rauch à Rodez.

Le terrain concerné, d'environ 1,5 ha de superficie et situé à l'écart du coeur historique de la ville, n'a livré que des aménagements pré-augustéens: trois puits et neuf fosses à comblement amphorique, un fossé et deux zones d'occupation.

Les puits, creusés dans le substrat, ont entre 1.50 et 2.80 m de profondeur. Deux sont quadrangulaires alors qu'un seul est circulaire (fig.1). Tous présentaient dans leur partie inférieure un comblement d'amphores vinaires italiques de type Dressel IA décollétées ou complètes (fig.2), mêlées à quelques vestiges osseux inhumés ou incinérés en cours d'identification. Des dépôts de meules , de vases , (presque toujours incomplets) et exceptionnellement d'objets métalliques sont également à signaler. En outre, plusieurs vestiges organiques (bouchons d'amphores en liège, bois , végétaux divers) furent exhumés en raison de l'environnement humide particulièrement conservateur.

Huit fosses , creusées dans le rocher ou dans la terre vierge furent également étudiées. Ces structures, non funéraires, présentent un remplissage constitué exclusivement de fragments d'amphores Dressel IA pris dans un sédiment rougeâtre moucheté de charbons de bois. Seule une fosse contenait, en plus , une demi-meule tournante (*catillus*) en grès. En moyenne , ces structures en creux ont moins d'un mètre de diamètre et une quarantaine de centimètres de profondeur.

Le fossé, orienté Nord-Sud, mesure 73 m. de long sur environ un mètre de large et 0,60 m. de profondeur. Au Sud, il s'arrête brusquement alors qu'au Nord, il se jette dans le puits n°3 dont il est rigoureusement contemporain. Son remplissage, effectué visiblement d'un seul jet et peu de temps après son creusement, livra un abondant matériel comprenant plus de 7000 documents céramiques, métalliques et lithiques. On note surtout la présence de nombreux fragments d'amphores Dressel IA (69%), de vases indigènes (25 %) et d'importation (3%; campanienne, céramique ibérique,...), associés à quelques esquilles osseuses brûlées et à des charbons de bois. Les premiers constats effectués sur le terrain rendent peu vraisemblable une fonction militaire ou hydraulique de l'ouvrage.

L'interprétation de ces structures, grandement conditionnés par les résultats de l'étude ostéologique en cours, demeure délicate.

Néanmoins , quelques conclusions peuvent déjà être avancées:

- 1°) Le puits n°1 et les neufs fosses n'ont aucun caractère funéraire (absence de vestiges anthropologiques).

- 2°) Les puits n°2, 3, et le fossé pourraient avoir

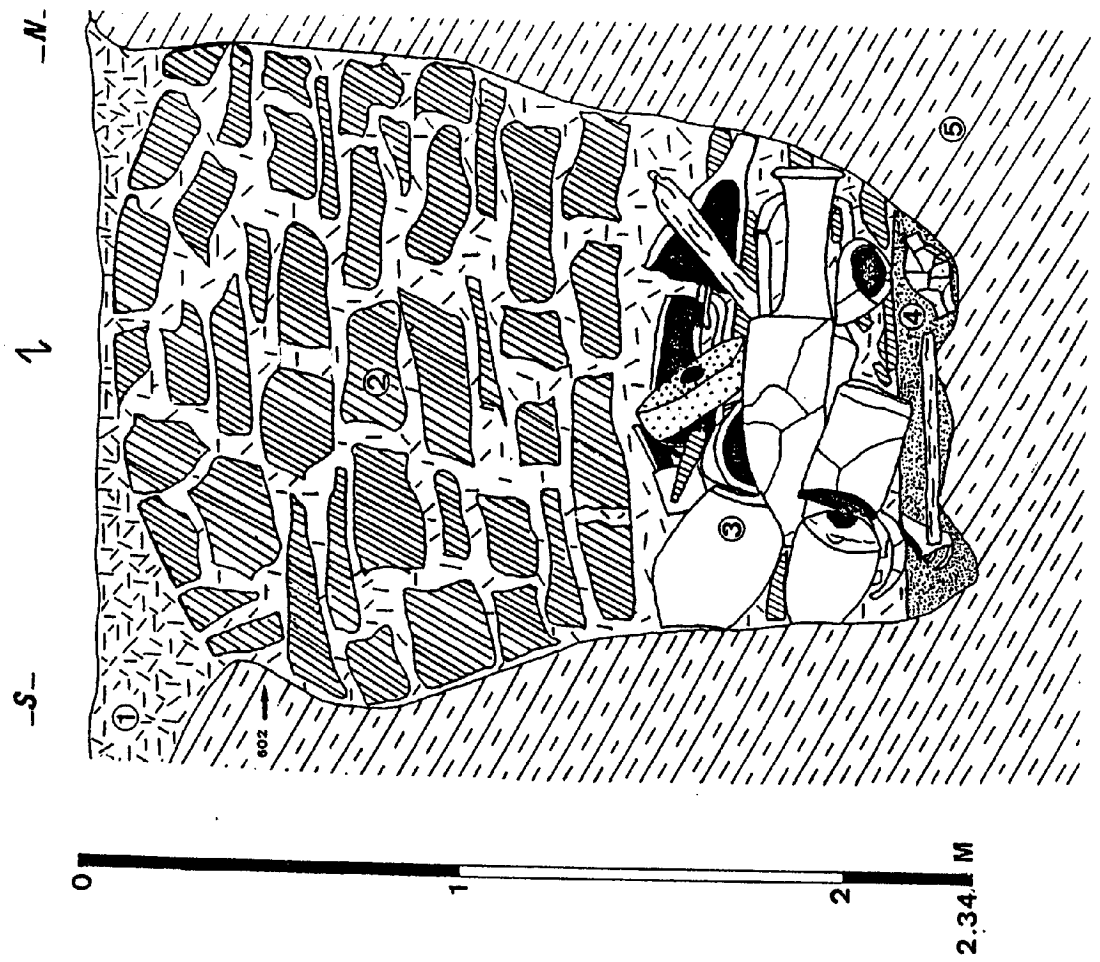
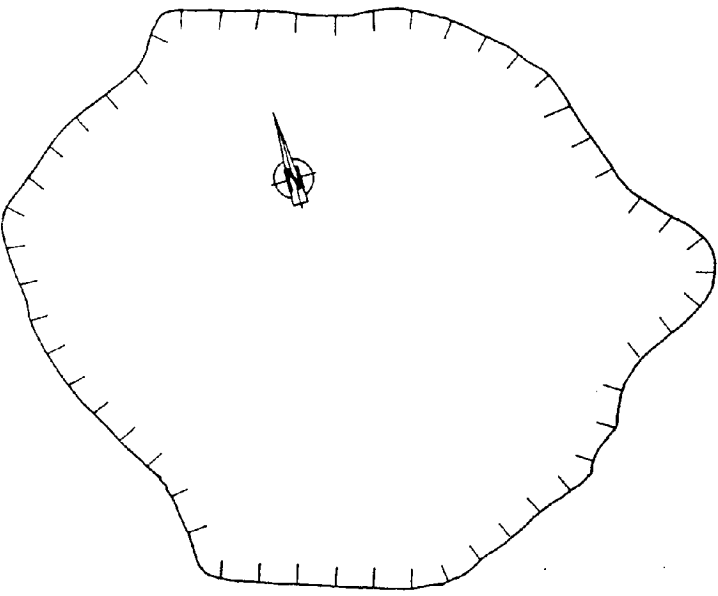


FIG. 1: Caserne Rauch-Rodez: coupe du puits n°1.

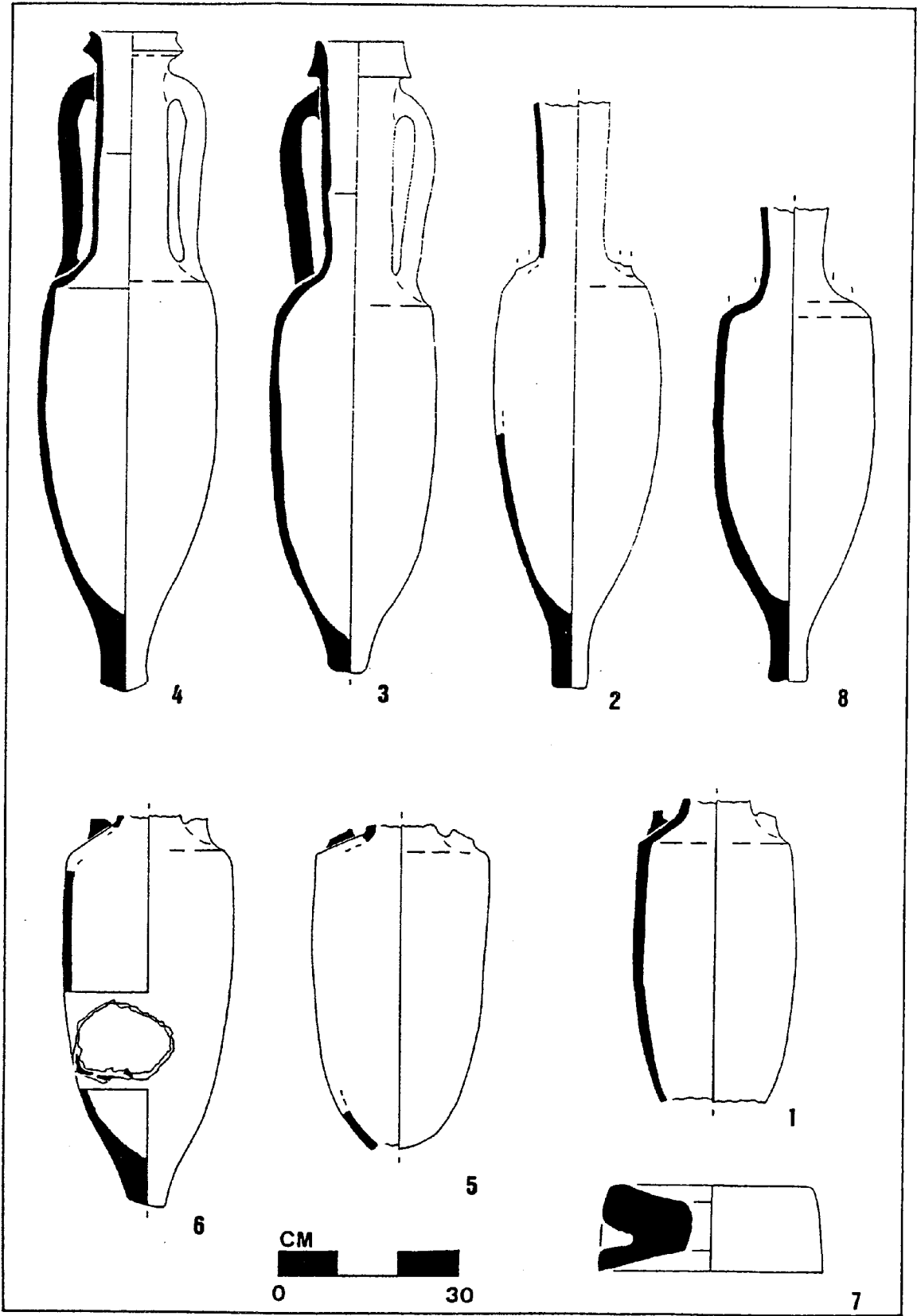


FIG.2: Caserne Rauch-Rodez: une partie du mobilier du puits n°1.

un éventuel caractère funéraire (présence d'esquilles brûlées).

Pourtant, l'ensemble de ces excavations aux complements sélectifs et organisés paraît relever de préoccupations similaires. Situées en marge des zones d'habitats, ces cavités semblent avoir une fonction rituelle (cultes chtoniens) à rapprocher des puits et des fosses gallo-romains du site de Bliesbruck en Moselle (J.-P. Petit 1988).

Sur le plan chronologique, l'abondance des importations (amphores exclusivement de type Dressel IA, campanienne, pichet gris, *sombrero de copa* permet de situer ces vestiges au cours de la Tène D1 et plus vraisemblablement entre 100 et 60 avant J.C.

Ces nouvelles découvertes confirment l'existence de niveaux pré-césariens à Rodez, déjà mis en évidence récemment (Gruat 1990a).

A la lumière de ces résultats, une réinterprétation de la documentation ancienne est possible, permettant ainsi de préciser les origines du chef-lieu de cité des rutènes (Gruat 1990b).

Bibliographie:

- Ph. GRUAT, 1990a: Résultats des fouilles urbaines de "La Durenque, Bd. F. Fabié à Rodez, *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise N°4*, p.51 à 72.
- Ph. GRUAT, 1990b: *Recherches sur les origines pré-augustéennes de Rodez (Aveyron)*, D.E.A. dactylographié, Université-Toulouse-Le-Mirail.
- J.-P. PETIT, 1988: *Puits et Fosses rituels en Gaule d'après l'exemple de Bliesbruck (Moselle)*, 2 vol.

"Les débuts de la technique de l'émaillerie :
premiers objets émaillés en Gaule dans leur contexte européen" .

Mémoire de l'Ecole du Louvre,
préparé sous la direction de Monsieur Alain Duval,
avec la collaboration de Monsieur Michel Pernot,
soutenu le 19.09.1990 par Virginie Challet .

Ce travail sur une technique, celle de l'émail, en remettant à l'honneur un art décoratif, l'art de l'émail, est tout à la fois une contribution à l'histoire des techniques - et une étude archéologique telle qu'elle est traditionnellement conçue .

La technique de l'émaillerie, symbiose réussie de deux techniques différentes, le travail du métal d'une part (le bronze et le fer pour ce qui concerne les émailleurs celtiques) et le travail du verre d'autre part (essentiellement le verre opaque rouge, qui est un verre au plomb coloré à l'oxyde de cuivre), est un art du feu à part entière : le verre adhère à son support métallique par l'action de la chaleur (feu) .

Parallèlement à des recherches bibliographiques, l'analyse détaillée des collections du MAN, couplée avec des séjours d'étude à l'étranger (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Hongrie), a permis de définir quelles sont les catégories d'objets celtiques émaillés .

Par ailleurs, un fructueux travail de collaboration associant MAN et LRMF a pu être entrepris : des analyses globales élémentaires réalisées au MEB (microscope électronique à balayage) ont été effectuées, sous la direction de M.Pernot, avec la collaboration de N.Brun, sur l'essentiel des collections du MAN ainsi que sur des échantillons provenant tant de Hongrie que de Suisse et d'Italie du Nord . Ce qui a permis de bien mettre en valeur la grande élaboration de cette technique de l'émail .

C'est ainsi que, dès la deuxième moitié du IVème siècle av.J.C., l'on constate, aux alentours de l'actuelle ville de Bâle, le développement du travail de l'émail sur quelques objets bien déterminés (torques à disques et fibules de type Münsingen) .

N.B. Tous les objets cités dans ce travail ont été observés de visu .

I. Les catégories d'objets émaillés .

- LT.B2 Parure
 Armement
 Vaisselle (uniquement : les oenochoés de Basse-Yützt, Moselle)
- LT.C1/ Parure
 C2 Armement
 Transport (pièces de char et de harnachement)
- LT.D1/ Parure
 D2 Transport (pièces de harnachement)
 Décor : les clous-rivets

II. La Technique de mise en oeuvre .

Les analyses du LRMF ont bien mis en lumière l'usage d'une seule et même "recette" de fabrication, d'un bout à l'autre de l'Europe celtique, et ceci pendant l'ensemble de la période considérée (IVème siècle-Ier siècle av.J.C.).

Ce verre au plomb coloré à l'oxyde de cuivre a été utilisé selon 2 procédés :

- * d'une part, ce verre a été **travaillé à froid**, selon les techniques d'orfèvrerie alors en usage : le verre est traité comme une pierre dure (réalisation de pastilles) ;
 - * d'autre part, ce verre a été **employé à chaud**, selon la technique de l'émail en creux (principe du champlevé : le motif à émailler est préalablement creusé dans le métal-support, laissant le métal en réserve), le verre adhérant au métal par l'action de la chaleur . Le bronze comme le fer ont été utilisés .
- Bien qu'il s'agisse également d'émaillage en creux, les rivets-clous à tête striée de la Tène finale ont été émaillés en rouge selon une technique propre, définie par Bulliot à la fin du siècle dernier pour les ateliers d'émailleurs du Mont-Beuvray, Saône-et-Loire, trouvaille encore actuellement unique en Europe.

III. Prospective .

- * L'étude des matériaux ouvre des perspectives particulièrement intéressantes tant par l'usage général qui en est fait qu'en fonction des objets fabriqués, à une époque donnée : ce qui montre aussi bien les continuités que les ruptures techniques ou les variantes .
- * L'analyse des motifs émaillés, plus précisément sur les deux types d'objets mieux représentés que sont les torques à disques de la fin de la Tène ancienne d'une part et les ceintures métalliques de la Tène moyenne d'autre part, met bien en évidence la double lecture si caractéristique de l'art celtique .

En conclusion, ce travail de recherche, voulant étudier plus en détail une technique, celle de l'émaillerie, fait ressortir, grâce à une connaissance plus approfondie des objets émaillés, la très grande élaboration des pratiques artisanales celtiques, aussi bien en ce qui concerne le travail du métal (bronze, fer) que celui du verre et, partant, de l'émail, soulignant ainsi la maîtrise des pratiques artisanales liées aux arts du feu .

Bibliographie :

N.Bucsek, M.Pernot, V.Challet et A.Duval, 1990,
Etude de l'émail rouge du Mont-Beuvray, Saône-et-Loire, Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est, t.41, fasc.1, p.147-157 .

Virginie Challet .

TABLE DES MATIERES

Le mot du Président par J.-P.MILLOTTE	p.1
Conseil d'administration de l'A.F.E.A.F.; panorama des colloques (y compris ceux avant l'A.F.E.A.F) par A.DUVAL	p.4
<u>NORD:</u>	
Premiers résultats des fouilles de sauvetage réalisées sur le tracé du T.G.V.Nord, par G.BLANCQUAERT, Y.DESFOSSES, G.LEMAN-DELERIVE, N.MEES	p.6
Coupe du rempart de Flaumont-Waudrechies(Nord) par G.LEMAN-DELERIVE	p.7
Houplin Ancoisne(Nord): découverte de céramiques peintes et de céramiques cannelées par O.NILLESSE	p.8
<u>PICARDIE:</u>	
Le site laténien des "Esquillons" à Houdancourt(Oise) dans son cadre environnemental. Premiers résultats par S.GAUDREFOY et B.VALENTIN	p.10
L'occupation protohistorique au "Pré des iles" à La-Croix-Saint-Ouen par F.MALRAIN	p.20
<u>CHAMPAGNE-ARDENNE:</u>	
Le complexe protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes) par B.LAMBOT	p.32
Découvertes marniennes récentes dans le Perthois par B. et D. Chossenot, E.Tappret, A.Villes	p.36
<u>ILE DE FRANCE:</u>	
Une résidence latifundiaire du Hallstatt final à Grisy-sur-Seine par P.GOUGE et CL.MORDANT	p.39
<u>BRETAGNE:</u>	
Le village de l'Age du Fer de Mez-Notariou à Ouessant par J.-P. Le BIHAN et J.-Y.ROBIC	p.42
Les fouilles de l'île d'Yoc'h en Landunvez par M.-Y.DAIRE	p.45
<u>BOURGOGNE:</u>	
La fosse aux chevaux de Vertault par J.-M. et M.MANGIN, P.MENIEL	p.49
Bragny-sur-Saône, centre d'activités métallurgiques du V°s.av.J.-C. par J.-L.FLOUEST	p.52
Base archéologique du Mont Beuvray, résumé des activités 1989, projet 1990, par J.-P.GUILLAUMET	p.55
<u>TECHNOLOGIE:</u>	
L'histoire inédite et succincte d'une invention celtique: la gourmète par A.RAPIN	p.65